

CHRONIQUE VICINALE NAMUROISE

A TRAVERS LA PRESSE DE L'EPOQUE

1920-1924

JACQUES DUPONT

CHRONIQUE VICINALE NAMUROISE

A TRAVERS LA PRESSE DE L'EPOQUE

1920-1924

JACQUES DUPONT

AVANT-PROPOS

Que retenir de la chronique de ces cinq années ?

1) En 1920, il y a à peine plus d'un an que la "Grande Guerre" est finie. La Belgique panse encore ses plaies et la reconstruction est loin d'être terminée.

La S.N.C.V. s'emploie activement, avec les moyens dont elle dispose, à rétablir de nombreuses lignes de notre province dont les allemands avaient emporté tant les voies que le matériel roulant.

2) La création de plusieurs nouvelles lignes ferrées fut sérieusement envisagée, mais, faute de moyens financiers, elles ne seront jamais réalisées. Citons notamment:

- Ligne Namur-Perwez.
- Ligne Namèche-Assesse-Evrehailles (Bauche).
- Ligne Malonne (Port)-Fosses.
- Ligne Moustier-Ham-Nèvreumont (Fosses)-Arsimont.
- Ligne Noville-Taviers-Ambresin (rétablissement de la ligne "Zaman")
- Ligne Ohey-Havelange.

3) Dès 1922, on constate une grande affluence de voyageurs, notamment sur les lignes touristiques, le "Circuit de la Route Merveilleuse" par exemple, où un certain dimanche d'août, malgré 42 départs de la gare, des voyageurs ne purent, à leur grand mécontentement, trouver place pour cette promenade.

4) La Société "La Mosane" est l'objet de nombreuses critiques des usagers qui se plaignent notamment du coût élevé des tarifs, du maintien d'une taxe de 5 centimes (!!) perçue en supplément de chaque billet délivré, du prix doublé après 23 heures, des horaires insuffisants et du temps perdu en attentes aux croisements et en manoeuvres. Un contrôleur de l'époque fait aussi l'objet de nombreuses critiques rapportées par la presse, émanant du personnel mais aussi et surtout des usagers des trams namurois.

VERS L'AVENIR 3/1/1920

DE PLUS EN PLUS FORT

LES TRAMS VONT CESSER DE ROULER

Hier, l'éclairage fut à Namur ce qu'il avait été la veille.

Sans avertissement préalable, tout un secteur de la canalisation électrique fut dépourvu de lumière.

Il suffit, paraît-il, aux exploitants d'avoir informé le public en général qu'ils ne peuvent lui assurer l'éclairage - ce que l'on constatait bien sans eux - Ce serait trop sans doute de prévenir chaque matin les malheureux que l'on se propose de "mettre à l'ombre" le soir.

Mais passons, car voici un notable changement dans le régime.

La Société des Vicinaux vient d'être avisée par la société concessionnaire de l'électricité qu'à cause de l'insuffisance d'approvisionnement en charbon le courant serait supprimé aujourd'hui ou demain.

Après la lumière, ou plutôt avec la lumière, les trams. Cela va être tout à fait réjouissant. Or, nous le répétons, dans les villes où des hommes compétents et actifs s'emploient à assurer ces services publics, on n'enregistre pas semblables mécomptes. Dans ces villes, on a prévu et on a agi en conséquence. Dans ces villes, on a de l'éclairage, on a de la force motrice. On ne fait pas perdre chaque jour au commerçant et à l'industriel des milliers et des milliers de francs.

À Namur, nous jouons le triste rôle de victimes. Nous ne nous y résignons pas.

VERS L'AVENIR 7/1/1920

GAZ & ELECTRICITE

Hier soir, au moment où les trams allaient cesser leur service, un quart d'heure avant la fin de la circulation des motrices, la Société a coupé le courant.

Résultat: les voyageurs en panne, les agents forcés d'attendre avant de terminer le travail et de rentrer chez eux.

Au lieu de finir à 9 heures leur fatigante journée, les wattmen et receveurs ont dû rester à la besogne jusque 11 heures.

VERS L'AVENIR 8/1/1920

PANNE AUX TRAMS

Les premiers trams de et vers Profondeville n'ont pu circuler ce matin par suite d'un accident survenu à la ligne électrique.

Il était environ 10 heures quand le dommage a pu être réparé.

VERS L'AVENIR 15/1/1920

INONDATIONS

Les trams, privés de courant, ne purent circuler, la centrale électrique ayant été submergée et ses machines noyées.

Jusqu'à la dernière minute, les trams assurèrent un service réduit, s'arrêtant là où l'eau interdisait le passage.

Puis on dut remiser les motrices.

VERS L'AVENIR 20/1/1920

LIGNE NAMUR-MALONNE ACCIDENT

Hier lundi, le tram quittant Malonne à 7 heures du soir pour Namur arrivait à l'ancien charbonnage de la Gueule du Loup, quand le wattman aperçut à la lueur de ses phares un homme qui titubait sur la grand-route et qui vint se jeter contre la voiture-motrice.

Le tram fut immédiatement arrêté et on se porta au secours du malheureux qui gisait sans mouvement près de la voie. Il fut transporté dans une voiture de première classe et ramené à Namur où le contrôleur des Vicinaux le fit conduire à l'hôpital militaire où le Dr Boever pratiqua les opérations nécessaires.

Le malheureux, nommé Gustave Wathelet, de Buzet, avait le bras et la jambe gauche fracturés et deux doigts de la main affreusement sectionnés.

Il était sous l'influence de l'alcool et on recherche activement les cafetiers qui l'ont fait boire et l'ont laissé partir ivre dans la nuit noire.

VERS L'AVENIR 21/1/1920

COMMENT ON SE F... DU PUBLIC

Ceci se passe le 19 janvier à 4 h.30 du soir à l'arrêt du tram

de la rue des Ecoles à La Plante.

Le tram est - le croirait-on ? - en retard. Sur le trottoir attendent sous des parapluies des voyageurs impatients. C'est le convoi pour Namur qu'on attend depuis plus d'un quart d'heure. Quand tout à coup s'amène une motrice courant vers Wépion. Attendra-t-on encore que le tram ait fait son aller et retour jusque Wépion-Station ou bien va-t-on partir à pied ?

Mais brusquement les employés ont "tourné la flèche" et remis la machine en marche vers la ville. On se précipite et les plus agiles atteignent les marchepieds. Les autres restent dans la boue, tandis que le tram file et que, narquois, une garde leur décoche: "Nous sommes trop pressés pour prendre des voyageurs".

La veille, au même endroit, le dernier tram, à 20 h.45 - approximativement évidemment - dédaigna de s'arrêter et transporta les voyageurs jusqu'au Parc, d'où ils purent revenir, à travers flaques, pluie et ténèbres, à la rue des Ecoles.

VERS L'AVENIR 22/1/1920

Nos trams

De même que toutes les villes de l'importance de Namur sont éclairées à l'électricité - Namur pas -, toutes ces villes aussi ont un service de tramways organisé de manière à satisfaire le public. Il y a, par exemple, à Charleroi, à Malines, à Verviers, à Mons, etc...

Nous ne demandons pas que, comme sur certaines lignes bruxelloises, il y ait des trams toutes les minutes, mais nous ne voudrions pas, en souhaitant, à l'instar de certaines villes que nous indignons, des départs toutes les cinq ou dix minutes ?

Nous en sommes loin !... Chez nous, la ligne la plus favorisée (l'ambroisie) a trois départs par heure; les autres en ont deux, voire même un seul, ou moins encore.

Et puis, quelle organisation, ou plutôt quelle désorganisation !...

Nous avons déjà parlé du personnel, à qui il y a des gens polis et bien élevés, mais trop peu. Le matériel est à l'avant-garde. A part les quelques voitures nouvelles qui roulent depuis deux ou trois mois, pas une n'est intacte. Les fils enroulés par les Roches n'ont jamais été

remplacés. On circule à fil unique; aussi les pannes sont-elles fréquentes, chaque jour plus nombreuses, et les horaires ne sont-ils pas respectés.

C'est tout un poème que ces horaires !... On peut fixer comme règle, à Namur, qu'il ne faut jamais attendre un tram; on risque, sinon, de faire les cent pas pendant un quart d'heure, vingt minutes ou davantage et d'en être réduit à la solution qu'on aurait dû prendre dès l'abord : partir à pied.

Tout cela mécontente le public. Tout cela aussi fait perdre de l'argent à la société concessionnaire. Celle-ci devrait comprendre qu'il faut semer pour récolter et qu'un bon commerçant doit savoir dépenser s'il veut assurer son futur profit.

Semer veut dire ici avoir des employés bien stylés et prévenants, des motrices en bon état, des voitures propres et intactes, un réseau aérien complet, des arrêts partout rétablis, un horaire plus fourni et, en attendant, mieux observé : bref, tout ce qui nous manque et nous manquera sans doute longtemps encore si l'on ne se décide une bonne fois à se mettre à l'œuvre.

Il faut, pour y réussir, procéder un

peu plus vite et plus énergiquement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Un comble, à ce point de vue, est la mise en exploitation de la nouvelle voie près de Kursaal : il a fallu 14 mois pour l'équiper; elle n'est utilisée que depuis dix semaines; or, elle n'a pas 50 mètres !

Que l'on abandonne donc ces errements du passé !

Il y va de l'intérêt de tous et de la Société mosane elle-même.

Nous voulons croire qu'elle le comprendra.

Nous voulons croire aussi que l'administration communale saura l'y engager et l'y amener. Notre édilité ne voudrait pas, sans doute, que Namur devienne une ville légendaire comme ville arriérée, et croûtée dans la routine.

Où sont les beaux projets d'antan ? Namur, perle de la Meuse, centre de toute la villégiature wallonne, cité de tourisme, toute fourmillante d'étrangers et but de tous les voyages du printemps à l'automne ?

A la besogne, messieurs des trams et messieurs de l'hôtel de ville ! Il est grand temps !

VERS L'AVENIR 22/1/1920

ENCORE LES TRAMS

Par suite des inondations, le service des trams a été supprimé sur la ligne de Wépion le lundi 12 janvier et repris le dimanche 18.

Les ouvriers abonnés à la semaine ne purent donc utiliser leur carte d'abonnement. Ils allèrent demander à la direction que leurs cartes fussent validées pour la semaine suivante. Réponse: un refus dédaigneux.

Pourtant, combien de fois, ces mêmes ouvriers, victimes de l'incurie de la Société Mosane ont été obligés, avec leur carte d'abonnement en poche, de faire le trajet à pied à cause des pannes résultant du matériel défectueux ou de la mauvaise organisation des tramways !

VERS L'AVENIR 28/1/1920

SUITE MORTELLE D'UN ACCIDENT

Le nommé Gustave Wathélet, de Buzet, qui avait été transporté à l'Hôpital Militaire de Namur, suite à l'accident dont il avait été victime à la Gueule du Loup, y est mort des suites de ses blessures.

VERS L'AVENIR 3/2/1920

Nos trams

Les recettes des trams électriques de Namur continuent à suivre une progression ascendante. Le « Moniteur » vient d'en publier le tableau pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 juillet. Nous y voyons que le produit du transport des voyageurs, bagages et marchandises a atteint le total de 178,011 fr. 67 en 1913, 384,340 fr. 66 en 1918, 396,629 fr. 67 en 1919. Ces chiffres se rapportent à l'exploitation effective de 28 kilomètres 23 sur un tracé de 30 k. 74, la ligne de la Citadelle n'étant pas encore remise en service.

Le jour-kilomètre a rapporté, pour chacune des trois années, 31 fr. 58, 64 fr. 22 et 66 fr. 27; le train-kilomètre, 0 fr. 58, 1 fr. 86, 1 fr. 94.

Ce sont là de belles recettes, allant de plus du double à près du quadruple. Elles semblent encore insuffisantes sans doute à la direction et aux actionnaires car, depuis hier, un règlement nouveau est mis en vigueur qui soumet à une taxe les paquets et valises transportés par les voyageurs et dépassant certaines dimensions.

Chaque agent est donc ou va être pourvu d'un mètre et devra procéder en cours de route aux mensurations nécessaires. Le spectacle ne manquera ni de

pittoresque ni d'en...tretiens animés, mais la caisse en profitera.

Puisqu'elle est si prospère, cette caisse, ne pourrait-on y puiser un peu pour remettre le matériel en état, nous donner des voitures convenables, des flèches moins fugitives, un double fil partout, et même pour établir deux voies au lieu d'une voie unique là où le besoin s'en fait sentir et où la largeur de la chaussée le permet?

Sait-on, par exemple, que du parc de La Plante à l'hospice Saint-Gilles, sur une distance qui n'atteint pas un kilomètre, par ces rues spaciennes et où la circulation est aisée, il n'y a pas moins de trois croisements?

On se demande vraiment à quoi on a pensé en construisant cette ligne. Fallait-il y accumuler à plaisir les causes de retard et les difficultés d'exploitation?

Pour en revenir aux recettes, on vient de constater qu'elles sont brillantes. Combien plus le seraient-elles si l'on accordait à chaque train des voitures en nombre suffisant et si l'on donnait au public des horaires un peu mieux fournis! Les Namurois vont-ils être obligés pendant longtemps encore de se contenter du service réduit auquel, seule de toutes les villes de son importance, Namur a dû se résigner jusqu'ici?

VERS L'AVENIR 4/2/1920

AUX VICINAUX

Un arrêté ministériel du 12 janvier autorise des emprises à effectuer à Chairière pour le vicinal de Gedinne à Bohan avec un embranchement de Vresse à Alle et à Assesse pour le vicinal Namèche-Assesse-Evrehailles (Bauche).

VERS L'AVENIR 11/2/1920

AUX VICINAUX

On nous écrit:

" Les voyageurs utilisant les lignes vicinales aboutissant à la Station d'Onoz-Spy demandent à la Société s'il ne serait pas possible de laisser descendre ou monter les voyageurs en face de la Gare de l'Etat, comme cela se faisant avant la guerre, au lieu de les débarquer dans le dépôt vicinal.

Les voyageurs doivent traverser toutes les voies et se garer des locomotives en manoeuvres. Le soir, ils trébuchent dans les rails, se cognent aux appareils et s'exposent à des accidents, tout en risquant de manquer leur correspondance à la "grande ligne".

VERS L'AVENIR 13/2/1920

MALONNE PRIS SUR LE FAIT

Mardi soir, on a surpris, dissimulant sous son pardessus à la sortie des ateliers électriques de la Société "Mosane" à Malonne, un paquet de fils de cuivre de 4 kilos et demi, (le nomme Emile Derhet, de Flawinne.

VERS L'AVENIR 16/2/1920

TRAMS NOUVELLE AUGMENTATION

Un arrêté ministériel daté d'hier ayant autorisé les chemins de fer vicinaux à augmenter de 100 % leurs tarifs d'avant-guerre, un nouveau tarif sera mis en vigueur demain, 17 février.

Sur les lignes électriques, le prix est porté à 8 centimes par section avec minimum de 15 cmes et arrondissement au demi décime supérieur. Donc, pour une section en 2ème classe: 15 cmes - pour 2 sections: 20 cmes - pour trois sections: 25 cmes - pour 4 sections: 35 cmes - pour 5 sections: 40 Cmes.

Sur les trams à vapeur: 5 centimes par kilomètre avec minimum de 10 centimes.

Voyageurs, à vos poches.

La "Mosane" a évidemment le droit d'appliquer les tarifs nouveaux. Il n'y a rien à dire. Mais a-t-elle le droit de répartir ses sections de telle sorte par exemple que le bout de la place communale à la station du Nord à Jambes compte pour une section, ou que de Namur à La Pairelle, pour trois kilomètres il y ait quatre sections ?

Cela, c'est une autre question et nous prions l'autorité supérieure d'y veiller. Il y a là une réforme urgente à faire et un abus manifeste à réprimer.

VERS L'AVENIR 17/2/1920

Le tarif des trams

C'est aujourd'hui que le nouveau tarif est mis en vigueur sur les lignes de la Société Mosane, concessionnaire des trams de Namur et de la banlieue.

Rappelons ce nouveau tarif :

Service électrique. — Minimum, 15 centimes. Par section, 8 centimes, avec arrondissement au demi-décime supérieur. Donc, deux sections, 20 centimes; trois sections, 25 centimes; quatre sections, 35 centimes; cinq sections, 40 centimes, etc.

Service à vapeur. — Minimum, 15 centimes. Par kilomètre, 10 centimes. Donc, deux kilomètres, 20 centimes; trois kilomètres, 30 centimes, etc.

Comme nous le faisons remarquer hier, les sections électriques sont établies de telle sorte que, pour traverser la ville sur un parcours de trois kilomètres environ, de la gare à La Pairelle, on compte quatre sections. Autre fait typique, les quelque 150 mètres qui vont de la place Communale de Jambes à la gare du Nord comptent pour une section entière.

Ce sont là des abus, dont pâtit lourdement la population.

Lorsque les trams électriques furent établis à Namur, la première société concessionnaire organisa ses sections comme il lui plut et les multiplia. Un arrêté ministériel approuva. Nul ne se plaignit: on était très content d'avoir les trams, et puis les tarifs étaient réduits, environ 2 tiers de ce qu'ils sont aujourd'hui.

La Société Mosane reprit la concession et conserva le sectionnement approuvé.

Mais les temps sont changés. La comparaison avec les autres villes fait voir clairement que nous payons beaucoup plus cher que partout ailleurs, bien que nos tarifs aient les mêmes bases, précisément parce qu'on a morcelé de façon exagérée et abusive les divers parcours.

Où l'on compte une section à Charleroi ou à Bruxelles, par exemple, on en compte ici deux, voire même trois. Bientôt il faudra être très riche, dans ces conditions, pour pouvoir se servir du tram.

L'administration communale a ici un devoir tout tracé: demander à l'autorité supérieure la revision immédiate du tableau des sections.

VERS L'AVENIR 23/2/1920

LE VICINAL COUVIN-BOURLERS

Un arrêté royal du 4 février approuve la cession faite par la Commune de Gonrioux à la commune de Presgaux de 22 des 44 actions qu'elle a à souscrire pour la ligne vicinale Couvin-Bourlers.

VERS L'AVENIR 19/3/1920

VOL A LA GARE DU VICINAL

La nuit du 16 au 17 courant, on a fracturé le cadenas d'un wagon se trouvant à la gare de transbordement du vicinal à Namur.

Deux sacs de 100 kgs de fêveroles d'une valeur de 200 frs environ chacun, ont été volés.

VERS L'AVENIR 20/3/1920

NOS TRAMWAYS

Le Moniteur publie le relevé officiel des transports de voyageurs, bagages et marchandises effectués par les trams électriques de Namur, du 1er janvier au 31 août 1919.

Ces tramways exploitent 28 km.23 sur les 30 km.74 qui leur sont concédés.

La recette a été de 471.632 frs 37 contre 218.362 frs 84 en 1913 et 454.579 frs 82 en 1918.

Le rapport du jour-kilomètre a été de 68 frs 75 contre 33 frs 13 en 1913 et 67 frs en 1918.

Le rapport du train-kilomètre est de 1 fr 96 contre 0 fr 60 et 1 fr 91.

VERS L'AVENIR 23/3/1920

LE TRAM WELLIN-ROCHEFORT

La ligne du tram Wellin-Rochefort est en reconstruction. Les boches avaient enlevé les rails et les billes. La ligne n'existait plus qu'à l'état de souvenir.

La S.N.C.V. a mobilisé quantité d'ouvriers pour remettre la ligne en état.

La besogne marche rondement et on espère que pour le mois prochain nos trams marcheront. Avis aux personnes qui désirent en été visiter les grottes de Han-sur-Lesse.

Le service d'autobus va évidemment disparaître.

La ligne Wellin-Graide est également en reconstruction. Quant à la ligne Grupont-Wellin, elle n'a jamais cessé de marcher.

VERS L'AVENIR 16/4/1920

LE VICINAL SIVRY-BEAUMONT-SILENRIEUX

Par arrêté royal du 19 mars, chacune des 90 annuités dues par l'Etat pour le vicinal Sivry-Beaumont-Silenrieux est portée de 48.360 frs à 53.940 francs.

VERS L'AVENIR 22/4/1920

LE TRAM ROCHEFORT-WELLIN

Le tram Rochefort-Wellin, dont nous avons annoncé la reconstruction pour le mois de juin sera, sauf empêchement imprévu, remis en circulation le 15 mai.

La Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux, que l'on critique parfois si injustement, a réalisé ici un véritable tour de force.

Avis à MM. les touristes qui viennent chaque année contempler les sites agrestes des Ardennes belges ainsi que les beautés sauvages des grottes de Han, Rochefort et Eprave.

VERS L'AVENIR 26/4/1920

LE VICINAL ROCHEFORT-WELLIN

Nous avons signalé le tour de force réalisé pour la mise en état de la ligne vicinale Rochefort-Wellin.

Rendons à César... Si ce tram a pu être remis en circulation dès ce 15 mai, c'est grâce aux efforts intelligents des entrepreneurs, la firme Ernest Noël et Soeur, rue des Jardins à Huy. Ils ont accompli là un travail consciencieux et rapide qui leur fait honneur.

VERS L'AVENIR 6/5/1920

AUX TRAMWAYS

Un journal bruxellois annonce que les tramwaymen de Namur ont voté une grève par 64 voix contre 23.

C'est une erreur. Le personnel a au contraire décidé à une forte majorité, en une réunion tenue avant-hier, de surseoir à toute grève jusqu'à ce que le conseil d'administration se soit prononcé sur les desiderata des ouvriers.

C'est ce soir que cette réponse du conseil doit être donnée.

VERS L'AVENIR 11/5/1920

TEMPLoux ON FAIT DERAILLER UN TRAM

A la soirée, des inconnus ont enlevé le cadenas de l'aiguille de raccordement de la voie du tram à Saussin-Temploux, ce qui a occasionné le déraillement du tram partant de Namur à 20 h. 30.

La voie a été très éprouvée mais il n'y a eu aucun accident de personnes.

VERS L'AVENIR 15/5/1920

<p>Très grave accident aux vicinaux Hier après-midi, M. Jean Raymackers, de Wemmel, Joseph Aschman, de Molenbeek et Pierre Aschman, de Liège, tous trois occupés aux vicinaux, réparaient des câbles électriques rue du Vicinal (boulevard du Nord prolongé). Ils étaient juchés sur une voiture échelle.</p> <p>Il donnèrent ordre de faire avancer la voiture. Mais au lieu de glisser sur la voie, la roue avant sortit des rails. Le choc qui s'ensuivit fut assez violent pour renverser le fragile échaffaudage. Les trois ouvriers furent violemment projetés sur le sol d'une hauteur de 4 ou 5 mètres.</p> <p>Au cours de sa chute, M. Raymackers</p>	<p>fut lancé contre le pylône du téléphone qui se trouve à proximité. La base du crâne fut défoncée; le sang, mêlé à des débris de cervelle, lui sortait de la bouche et des oreilles. Il a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré. Le pauvre homme est âgé de 28 ans, marié et père d'un enfant.</p> <p>Joseph Aschman s'en tira à meilleur compte; il a le pied droit foulé. Il a pu, après les premiers soins, regagner son domicile.</p> <p>Pierre Aschman, 42 ans, marié et père de 2 enfants, a, lui, le bras gauche cassé et des contusions multiples. Lui aussi a été transporté à l'hôpital.</p>
---	--

VERS L'AVENIR 31/5/1920

MALONNE VOL DE CUIVRE

Nuitamment, au préjudice de la Société "Mosane", au dépôt de Malonne-Malpas, une quinzaine de fils de cuivre faisant connexion aux joints de rails pour l'électricité ont été coupés et enlevés par des inconnus.

VERS L'AVENIR 21/6/1920

SUARLEE ON TENTE DE FAIRE DERAILLER LE TRAM

Le mécanicien du tram, Léon Coune, a constaté ces jours derniers en arrivant à Suarlée avec le tram quittant Namur à 19 heures 50, que l'aiguille était mise sur deux voies, le cadenas forcé et une pierre placée entre l'aiguille et le rail, de façon à faire dérailler le tram.

VERS L'AVENIR 3/7/1920

AUX CHEMINS DE FER VICINAUX

A l'occasion de la Foire de Namur:

Ligne Namur-Onoz: les dimanches 4, 11, 18 et 25 juillet: deux trams électriques partiront de Namur pour Belgrade à 20 h.15 et 21 h.30.

Les dimanches 11 et 18 juillet, un tram à vapeur partira de Namur pour Onoz à 23 h. 15 et desservira tous les arrêts.

Ligne Namur-Malonne-Lesves: les dimanches 4, 11, 18 et 25 juillet, un tram électrique quittera Namur pour Malpas à 21 heures.

Les dimanches 11 et 18 juillet, un tram à vapeur partira de Namur pour Lesves à 23 heures 45 et desservira tous les arrêts.

Ligne Namur-Wépion-Profondeville: les dimanches 4, 11, 18 et 25 juillet, le tram de 20 h. 30 au départ de Namur pour Fooz-Wépion continuera jusque Profondeville

Les dimanches 11 et 18 juillet, un tram électrique partira de Namur pour Profondeville à 23 heures 30.

Ligne Namur-St-Servais-Jambes: les dimanches 4, 11, 18 et 25 juillet, les trams circuleront une heure plus tard sur cette section.

Ligne Namur-Forville: les dimanches 11 et 18 juillet, un tram à vapeur partira de Namur-Heuvy en direction de Forville à 23 h. 30 et desservira tous les arrêts.

N.B. Aux trams qui circuleront après 22 heures, le prix des billets sera majoré de 50 %.

VERS L'AVENIR 8/7/1920

UN VICINAL S. V. P.

On nous écrit:

" Je me fais le porte parole d'un grand nombre de personnes habitant les localités desservies par le vicinal Namur-Forville.

Depuis de longs mois, on s'impatiente à attendre un tram partant de Namur à 5 h. 1/2 du soir.

Le nombre insuffisant de trams oblige une foule de voyageurs à attendre de longues heures pour reprendre celui de 8 heures 20.

L'administration ne voudrait-elle pas faire tout son possible pour parer à cet état de choses ? Sûrement, elle rendrait un réel service.

VERS L'AVENIR 30/7/1920

HAN-SUR-LESSE

Tous les dimanches, c'est la cohue. Les grottes merveilleuses ont une vogue sans précédent.

Le tramway escalade à présent les rochers de Faule et c'est un émerveillement. Les panoramas sont de toute beauté. L'Ardenne puissante et sauvage se déploie dans son austère grandeur.

Tous les jours amènent de nombreux contingents de touristes.

VERS L'AVENIR 9/9/1920

ACCIDENT DE TRAM

Un accident est survenu mercredi vers 13 heures 30 au coin de la rue de la Croix et de la rue de l'Ange.

Un tram venant de la place d'Armes a renversé un jeune homme de quinze ans nommé Labbé, de Velaine-Jambes, qui roula sous la motrice. Mais le wattman parvint à arrêter sa voiture sur une distance de deux mètres. Labbé fut retiré de sa position critique sans une égratignure. Il l'avait échappé belle !

VERS L'AVENIR 18/9/1920

VOL DANS UN WAGON

Dans un wagon garé sur la voie de Bomel à Namur, la porte a été ouverte et un colis de cigares expédié par Mr Delaite, de Jambes, à Mr Diels, de Kessel, a été volé.

VERS L'AVENIR 22/9/1920

NOVILLE-LES-BOIS VOL

Au trou des Saules, à Noville-les-Bois, on a volé nuitamment, le long de la ligne vicinale Namur-Forville, une trentaine de fers modèle U destinés à placer les isolateurs aux poteaux et déposés à terre près de ceux-ci.

VERS L'AVENIR 23/9/1920

LE TRAM NAMUR-SAINTE-GERARD

Quand ce tram recommencera-t-il à circuler jusqu'à son terminus?

On a beaucoup promis, mais on n'a encore rien tenu.

Le tram, actuellement, va jusque Lesves. "Plus loin, la ligne est démontée" renseigne le garde. "Plus loin, la ligne est démontée" répètent les fonctionnaires des vicinaux. Quand la remontera-t-on ? Bientôt.

C'est sur ce "bientôt" que la population vit depuis des mois.

Le moment n'est-il pas venu de le transformer en "maintenant" ?

VERS L'AVENIR 2/10/1920

TRAMS SPECIAUX

A l'occasion de la deuxième foire de Namur, organisée par le club Faubourg Saint-Nicolas Attractions, des trams spéciaux quitteront Namur les dimanches 10 et 17 octobre, aux heures suivantes: Pour Onoz-Spy à 11 h. 1/4 et pour Profondeville, Forville et Malonne, à 11 h. 1/2.

Tous les jours, à partir du 1er octobre, un service sera organisé sur la ligne du Faubourg Saint-Nicolas, de 20 en 20 minutes, de 8 à 11 heures et plus tard s'il y a lieu.

VERS L'AVENIR 13/10/1920

TRAM NAMUR-ONNOZ

A partir de ce jour et jusqu'au 2 novembre inclus, les trams à vapeur de la ligne Namur-Onnoz quittant Namur à 14 h. 20 et y arrivant à 9 h. 40 et 16 h. 30 feront arrêt au Cimetière de Namur.

VERS L'AVENIR 6/12/1920

LE PONT DE LOUVAIN

L'adjudication des travaux du Pont de Louvain se fera très vraisemblablement en mai prochain.

La durée approximative des travaux est de deux ans et le coût de 5 à 6 millions. C'est une travée de 108 mètres d'ouverture, livrant passage à une chaussée de 9 mètres avec voies vicinales futures.

VERS L'AVENIR 8/12/1920

LE VICINAL ANDENNE-CINEY

Avant la guerre, il fut beaucoup question de l'établissement de cette ligne vicinale qui est en exploitation jusque Sorée et Ohey.

On voulait la prolonger jusque Havelange et Ciney à travers les territoires condruziens, donnant ainsi un essort aux industries de cette région, entre autres à l'industrie des terres plastiques.

La S.N.C.V. vient d'être autorisée à exploiter la ligne sur le territoire de la commune d'Evelette.

C'est un pas en avant vers le but final réclamé depuis de nombreuses années.

VERS L'AVENIR 16/12/1920

ON RECLAME

Les habitants de Gesves et de plusieurs localités des environs réclament pour que la S.N.C.V. fasse rétablir au plus tôt la ligne vicinale qui part de la gare de Courrière.

Cette ligne se trouve encore dans l'état où les boches l'ont laissée et par suite du manque de communications, l'exploitation des fosses à terre plastique est presque entièrement interrompue.

VERS L'AVENIR 21/12/1920

A QUI DE DROIT

Depuis longtemps, on réclame dans la région de Dinant la remise en marche du tram vicinal Dinant-Florennes.

Quand donc mettra-t-on une fois la main à l'oeuvre ?

VERS L'AVENIR 1/2/1921

NOS VICINAUX

On annonce la prochaine construction de la section de Tilly à Chastres sur la ligne vicinale Courcelles-Gembloux et de la section Saint-Germain à Saint-Denis-Bovesse sur la ligne vicinale Eghezée-Saint-Denis.

VERS L'AVENIR 21/2/1921

MALONNE

On nous écrit:

" Le bruit court - et nous le croyons fondé - que la Mosane (tramways de Namur et extensions), justement émue des réclamations quotidiennes et souvent justifiées, a résolu de baisser considérablement ses tarifs, au moins pour certains trams de la ligne Malonne-Port à Namur.

Souvent, faute de place, notamment au tram de 1 heure 48, des voyageurs sont obligés de se réfugier dans le fourgon, au milieu des ferrailles, cruches, tonneaux, sabots et paquets de diverses dimensions. Il faut savoir que ce tram ne comporte que la motrice et le fourgon, même les jours de sortie à l'institut Saint-Berthuin.

Or donc à ces bénévoles voyageurs qui se contentent de cette voiture de 5ème classe, la compagnie, grande et généreuse, accorde une réduction de 50%. Nous applaudissons à ce geste.

La compagnie prouve qu'elle comprend cette vérité très élémentaire: La compagnie des tramways est faite pour le public et non le public pour la compagnie.

VERS L'AVENIR 22/2/1921

LE TRAM DE LA CITADELLE

Une bonne nouvelle: Le tram de la Citadelle par le Tienne de Buley, sera mis en marche pour Pâques. A cette date aussi sera reprise l'exploitation sur le versant de la Sambre.

Ce sera tout bonnement merveilleux ce petit voyage d'une vallée à l'autre, en escaladant la montagne, en parcourant l'admirable parc de notre Citadelle et en redescendant vers la Meuse par les pittoresques sinuosités de la route, coupées du mystère des longs tunnels taillés dans le roc.

Nul doute que les namurois et les étrangers ne soient les hôtes assidus de ce tram, surtout si la Société Mosane a le bon esprit de ne pas exagérer ses tarifs et de combiner ses horaires de façon à faire au moins quatre voyages par heure.

VERS L'AVENIR 2/3/1921

ROUTE MERVEILLEUSE

Quelle jolie promenade ! Mais combien elle est gâtée par ces infects poteaux rouges qui soutiennent les cables du tramway.

Ne pourrait-on couvrir d'une couleur convenable et achever d'ornementer ces piteux poteaux ? Ils gagneraient à se perdre dans les tons du paysage.

VERS L'AVENIR 3/3/1921

TAMPONNE PAR LE TRAM

Un serre-freins de Luttre, Mr Henri Rosart, a été tamponné hier par le tram au sortir de la rue Basse-Marcelle.

Il n'a heureusement qu'une contusion à la tête.

VERS L'AVENIR 10/3/1921

NOS VICINAUX

Le Vicinal Huy-Bierwart-Eghezée circulera à nouveau.

Quant à celui de Huy-Andenne, on prévoit que les travaux de rétablissement du pont du chemin de fer Landen-Ciney en retarderont l'exploitation de quatre mois.

VERS L'AVENIR 11/3/1921

NOS TRAMWAYS

On nous écrit de Profondeville:

" La Mosane (trams de Namur et extensions) vient de prendre une mesure qui de prime abord paraît assez étrange, mais quand on en connaît les motifs on y applaudit des deux mains.

La compagnie La Mosane avec un louable empressement, a relevé en temps opportun ses tarifs déjà assez élevés. Rien - dire, c'est la vie chère.

Mais - ceci est tout frais - à partir du 1er mars, elle perçoit sur tout billet délivré une taxe uniforme de 5 centimes, ce qui fera rentrer dans ces caisses, aux dires d'un connaisseur, mensuellement 10.000 frs au bas mot, soit 120.000 frs annuellement. Belle somme ma foi ! Mais ces 120.000 francs vont-ils grossir les dividendes des actionnaires ? Non, 120.000 fois non.

La compagnie veut:

- 1) payer l'usure de la voiture que depuis un mois elle veut bien ajouter au tram de 1 h.48 (Namur-Malonne).
- 2) acquérir dès maintenant un certain nombre de poêles pour l'hiver prochain. Non que ceux de l'an passé soient hors d'usage (on les a revendus au prix des neufs) mais parce qu'ils prenaient trop de place dans les voitures.

Les nouveaux seraient si petits, si minuscules qu'on ne les verra pas. L'effet sera le même pour les voyageurs.

3) le reliquat des 120.000 frs sera distribué à titre d'allocation complémentaire aux wattmen, contrôleurs, machinistes, etc.

Voilà un bien beau geste que les braves gens, même les voyageurs applaudiront. La compagnie nous y habitue. Récemment, elle a offert une remise de 50% aux voyageurs qui daignaient utiliser le fourgon (Malonne-Namur).

Vraiment, la Mosane devient une société intéressante et, par les temps difficiles que nous vivons, elle sait qu'elle peut demander beaucoup aux voyageurs puisque de cette manière elle peut donner beaucoup."

VERS L'AVENIR 15/3/1921

LE TRAM NAMUR-PROFONDEVILLE

On nous écrit :

" La lecture de la lettre de Profondeville sur la Société Mosane nous suggère quelques réflexions. Les critiques formulées gentiment par votre aimable correspondant ne sont pas injustifiées et nous espérons bien que la direction du tram saura y répondre d'une manière plus aimable encore. Elle permettra à ses contrôleurs d'amener ce que l'on appelle "le petit tram" jusqu'au passage d'eau de Dave. Rien ne sera modifié dans l'horaire et le public des deux rives en sera enchanté. La caisse non plus n'y perdra rien.

Ce sera un pas en avant vers l'ancien régime: 3 trams par heure.

Il est facile de s'entendre quand l'intérêt de la compagnie est en même temps celui du public".

VERS L'AVENIR 29/3/1921

JAMBES

COLLISION ENTRE TRAM ET AUTO

Un tram électrique est entré en collision avec un auto-camion militaire.

Le choc a été si violent que la partie avant du tram a été complètement démantibulée et que l'auto-camion a été démoli.

Le wattman Lamy a été contusionné et un voyageur qui se trouvait sur la plateforme du tram a été également blessé.

VERS L'AVENIR 1/4/1921

LES CHEMINS DE FER VICINAUX

La ligne Marbehan-Jamboigne-Florenville sera en exploitation dans un mois. Pour le moment elle ne marche que jusque Rossignol.

Une nouvelle ligne vicinale Florenville-Arlon par Tintigny est à l'étude.

Le guide belge des chemins de fer ne renseigne pas le tronçon Corbion-Sedan qui est cependant exploité.

VERS L'AVENIR 21/4/1921

NOS VICINAUX

Nous apprenons que le tram vicinal Couvin-Petite Chapelle-Cul-des-Sarts, supprimé par les allemands, va enfin être reconstruit.

L'adjudication publique aura lieu le 25 avril.

VERS L'AVENIR 30/4/1921

REACTION AUX EXCES SYNDICAUX

Nous recevons la lettre suivante:

" Je lis dans les journaux que les agents des tramways comptent se reposer le dimanche 1er mai.

Ne voulant pas laisser les braves ouvriers, employés, magasiniers, commerçants etc. sans moyen de transport, je vous propose de faire appel à des volontaires pour remplacer ceux qui se laissent manoeuvrer par des meneurs bolchevistes.

Je me mets à la disposition de la direction des trams à Namur toute la journée du dimanche 1er mai pour pour conduire un des trams sur le parcours qu'elle m'indiquera.

Un combattant"

VERS L'AVENIR 2/5/1921

A PROPOS DE LA GREVE DES TRAMS

Nous recevons cette lettre:

"Monsieur le Rédacteur,

Parcourant votre journal de ce samedi 30 courant, je vois un article "Réaction aux excès syndicaux" signé "Un combattant" et faisant appel à des volontaires pour assurer le 1er mai le roulement des trams à Namur en remplacement de ceux qui se laissent conduire par des bolchevistes.

Il est très regrettable que le signataire de cet article ne se soit pas renseigné par exemple auprès de la direction des trams. Il aurait appris qu'il n'a été nullement question de chômer le 1er mai.

Nous tenons aussi à lui dire que le syndicat des tramways de Namur-Andenne est neutre et que pour gouverner il n'est pas conduit par des bolchevistes... comme il le prétend, ceci dit pour lever le discrédit jeté sur le personnel qui prend pour honneur de revendiquer fièrement ses droits par tous moyens autres que la politique.

Nous formons des vœux pour que dorénavant votre correspondant n'avance plus des choses qu'il ignore et qui sont de nature à induire le public en erreur.

Nous osons espérer que Monsieur le Rédacteur voudra bien insérer cette réponse dans son prochain journal et l'en remercions à l'avance.

Pour le Comité du Syndicat des Tramways de Namur-Luxembourg.

Le secrétaire: Leclerc."

VERS L'AVENIR 24/5/1921

COLLISION

Une motrice de tram est entrée en collision place de la Gare à Namur avec le taxi de Mr Nicolas Kicq, chauffeur, demeurant au Marché au Foin.

Quelques dégâts matériels.

VERS L'AVENIR 7/6/1921

LES VICINAUX

La ligne vicinale Huy-Namur va être remise en exploitation. Voilà terminés à Huy les travaux de la culée du nouveau pont du chemin de fer qui avaient nécessité l'enlèvement des rails. On est en train de rétablir ceux-ci et la besogne touche à sa fin.

Les hutois, les namurois et tous les habitants des communes de la vallée apprendront cette nouvelle avec satisfaction.

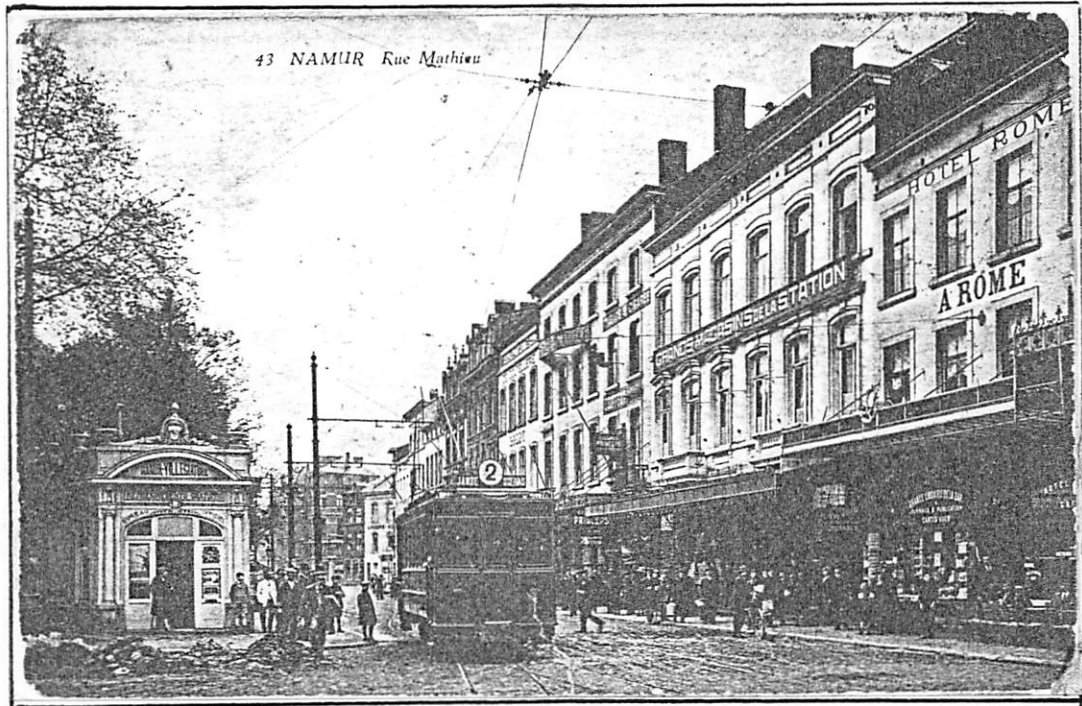
VERS L'AVENIR 16/6/1921

TAMPONNE PAR LE TRAM

A La Plante, chaussée de Dinant, le petit Marcel Houbion, âgé de trois ans, qui se tenait trop près de la voie du tram, a été atteint par le marchepied de la voiture et blessé à la tête.

Heureusement, sa blessure est peu grave.

TRAMS VERTS A LA GARE



VERS L'AVENIR 17/6/1921

LE TRAM DE LA CITADELLE

Il circulera dimanche prochain.

Les trams partant du Faubourg St-Nicolas pour le Milieu du Monde à l'heure 08, et cela à partir de 13 heures 08, continueront jusqu'à l'hôtel Citadelle.

Un service spécial partira de Namur-Gare pour l'Hôtel Citadelle toutes les heures à partir de 14 heures 10. Le dernier départ aura lieu à 18 heures 10.

VERS L'AVENIR 29/6/1921

LE VICINAL DINANT-FLORENNES

L'adjudication pour la reconstruction de la section de Dinant à Morville du vicinal Dinant-Florennes est fixée au 6 juillet.

Le devis est de 48.000 francs.

ACCIDENT DE TRAM

Dimanche, le tram Wellin-Rochefort a tamponné une auto de touristes et l'a précipitée dans un ravin qui borde la voie du vicinal.

C'est miracle que les occupants n'ont pas été tués. On les a relevés plus ou moins gravement blessés. L'un d'eux avait les deux poignets cassés.

La locomotive du tram a été légèrement endommagée.

VERS L'AVENIR 1/7/1921

UNE BONNE NOUVELLE

La Société Mosane nous annonce que la ligne Jambes-Andenne sera remise en exploitation à partir de demain, samedi 2 juillet.

Les trams partiront de Jambes à 8 heures 06, 14 heures 12 et 17 heures 35. Ils arriveront à Andenne respectivement à 11 heures 11, 15 heures 19 et 18 heures 40.

D'Andenne-Seilles, ils partiront à 6 heures 25, 11 heures 22 et 16 heures 08 pour arriver à Jambes-Station respectivement à 7 heures 30, 12 heures 30 et 17 heures 13.

VERS L'AVENIR 4/7/1921

ONOZ-SPY CAMBRIOLAGE

L'une des nuits dernières, des voleurs, après avoir enlevé les tuiles, ont pénétré dans la remise aux marchandises de la gare d'Onoz-Spy.

Ils ont enlevé un sac de 25 kilogs de café torréfié, une caisse de beurre de 29 kilogs et un paquet de journaux.

Une enquête a été ouverte.

VERS L'AVENIR 5/7/1921

NOS LIGNES VICINALES

On nous écrit de Sorée:

"Depuis longtemps, il est question du prolongement du vicinal d'Andenne jusqu'à Ciney, cœur d'une région commerciale importante.

On ne paraît guère s'occuper de cette amélioration notable des communications qui rendrait de grands services à plusieurs localités mal desservies. Nous nous permettons d'attirer l'attention de Mr Qui de Droit sur ce sujet"

VERS L'AVENIR 14/7/1921

AUX TRAMWAYS

Aujourd'hui, 14 juillet, immédiatement après le concert donné au Parc Louise-Marie, un tram quittera la place d'Omalius pour Jambes et un autre pour le Faubourg Saint-Nicolas.

VERS L'AVENIR 15/7/1921

CIRCULATION A REGLEMENTER

On nous écrit:

" Dimanche dernier, je me trouvais vers 7 heures du soir au Boulevard E. Mélot.

Il y avait là une foule compacte, absorbée par les cris et la musique de la foire.

Un tram avançait en fendant cette foule et de nombreuses autos la coupaient en tous sens.

C'est un réel danger et on se demande comment des accidents ne se produisent pas.

Pendant les heures d'exhibitions foraines, ne pourrait-on pas diriger les autos par les rues Godefroid et de Bruxelles, désertes à ce moment ?

C'est, je pense d'une nécessité urgente.

VERS L'AVENIR 16/7/1921

LES CHEMINS DE FER VICINAUX

A l'armistice, les lignes vicinales de Chimay-Cul-des-Sarts à Petite-Chapelle (27 km. 07) et de Couvin à Petite-Chapelle (16 km. 13) sauf quelques parties de voies en pavage étaient complètement démontées et tout le matériel était enlevé. 7 locomotives et 95 wagons avaient aussi été enlevés par l'ennemi.

Actuellement, le trafic a repris de Chimay à Cul-des-Sarts, tant pour les voyageurs que pour les marchandises et la ligne sera complètement rétablie jusqu'à Petite-Chapelle d'ici trois semaines.

Quant à la ligne de Couvin à Petite-Chapelle, on espère qu'elle sera livrée au trafic dès la fin septembre. Les travaux de reconstruction seront repris d'ici quelques jours.

Le projet de la ligne Couvin-Bourlers par Pesches, Gonrioux et Baileux (14 km. 20) est complet et les plans sont approuvés, mais la situation financière du pays ne permet pas d'envisager dès maintenant la construction de cette ligne.

VERS L'AVENIR 22/7/1921

AU TRAM

On nous écrit de Spy:

" La Mosane (Société des Chemins de Fer vicinaux de Namur et extensions) exige de tout voyageur qui prend place en première classe après avoir payé un billet de seconde, un supplément de 0 fr 10 ou plus, suivant la distance à parcourir. Rien de plus naturel: celui qui prétend avoir le droit d'user le velours de la compagnie doit payer. Mais le règlement est-il fait pour tous ? Oui, croyez-vous. Bonnes gens, détrompez-vous.

Voici une petite scène toute récente dont j'ai été témoin. Elle est instructive à plus d'un titre et mérite d'être rapportée.

Le receveur à un abonné de 2ème classe qui a pris place en première:

- Veuillez payer le supplément de 10 centimes.
- Non, je ne payerai pas.
- Je vais en référer au contrôleur.
- Référez-en au contrôleur.

Ce qui fut fait. Celui-ci, mis au courant par le receveur fidèle à sa consigne, apprend que le voyageur récalcitrant est un Monsieur bien mis, ex-conseiller communal. Il calme les émotions du receveur et lui dit de ne pas inquiéter le voyageur, qui lui lance un regard moqueur et triomphant. Si le voyageur en question avait été quelque paysan timide ou quelque bonne femme au retour du marché, voire quelque vicaire ou curé, le contrôleur aurait peut-être pris des grands airs, menaçant de procès-verbal le malheureux assez osé pour vouloir frustrer la Mosane de 10 centimes et user la basane sans l'indemnité de deux sous.

Je demande pour ledit contrôleur une récompense à Monsieur le Directeur de la Compagnie, toujours si bon, si généreux pour ses employés.

VERS L'AVENIR 27/7/1921

POURQUOI PAS DE TRAM ENTRE NAMUR ET BLOUL ?

On nous écrit de Bioul:

" Les allemands ont démoli notre vicinal en 1914. Depuis lors, nous connaissons tous les agréments des voyages pédestres. Mais tout lasse et nous commençons à en être fatigués.

La réfection de la voirie est terminée jusqu'à la gare centrale de Bioul et rien n'empêche avant la réception des travaux d'utiliser le tronçon achevé pour établir une communication par fer entre Namur et Bioul. Les machines circulent sur cette partie pour amener les marchandises.

Nous ne demandons pas l'impossible: un tram vers Namur le matin et un tram pour nous ramener le soir."

La Société Nationale devrait bien donner satisfaction à cette requête.

VERS L'AVENIR 3/8/1921

ANDENNE TRAMS SPECIAUX

A l'occasion de la kermesse, des trams spéciaux desservant tous les arrêts seront mis en marche les 7, 14 et 15 août.

Un tram quittera Forville à 14 heures 06 pour arriver à Andenne à 16 heures 53 - un tram quittera Andenne à 21 heures 30 pour arriver à Samson à 22 heures 05 - Il repartira à 22 heures 20.

Un second tram partira d'Andenne, à 23 heures pour arriver à Huy à 23 heures 45 - retour à 24 heures.

Un tram quittera Ohay à 20 heures 45 pour arriver à Andenne à 21 heures 20. Il repartira à 23 heures 05.

ACCIDENT MORTEL

Le nommé Debarcy descendait à vélo la pente de Maizeret qui aboutit à la route de Samson.

A ce moment précis, le tram traversait la chaussée. Le malheureux cycliste entra en collision avec lui et fut tué sur le coup.

VERS L'AVENIR 4/8/1921

LE PONT D'OMALIUS A BRULE

Ce qui devait arriver est arrivé: le Pont d'Omalius a brûlé.

La cause: vraisemblablement des braises incandescentes tombées d'un tram à vapeur.

Le pont est à demi détruit. Les rails du tram sont tordus. Ni véhicules ni piétons ne peuvent plus passer.

Quant aux trams, certains se détournèrent vers La Plante et le Milieu du Monde. Un service est en outre organisé de et jusqu'à la place Wiertz.

HAN-SUR-LESSE INCENDIE

La locomotive du tram Wellin-Rochefort a mis le feu au bois de Han-s/Lesse vers Anseremme. L'incendie se propagea avec une effroyable rapidité. En quelques minutes, plus de 50 hectares furent embrasés.

L'autorité réquisitionna les habitants des villages voisins. Après des efforts quasi surhumains, on parvint à enrayer le redoutable fléau.

Les dégâts se chiffrent à plusieurs dizaines de milliers de francs.

VERS L'AVENIR 8/8/1921

ANDENELLE

Tout le monde connaît Adelin, le sympathique porteur du Bon Pain.

Adelin était en train de servir ses clients à Andenelle, lorsque survint le tram qui lui renversa sa mule et ses bons pains.

Heureusement, Adelin ne fut pas blessé, mais la mule est condamnée par notre sympathique vétérinaire à huit jours de prison, ce qui l'obligera à rester à l'écurie tous les jours de notre fête.

Adelin l'a échappé belle.

VERS L'AVENIR 9/8/1921

LE PONT D'OMALIUS

Il est rétabli, mais il a déjà failli reprendre feu.

Dans la soirée de dimanche, comme le tram à vapeur passait - lentement avec précaution - des braises incandescentes tombèrent du foyer de la locomotive et enflammèrent deux ou trois planches.

Les ouvriers des Ponts et Chaussées étaient là, heureusement. Ils éteignirent le commencement d'incendie.

Va-t-il falloir établir à demeure une escouade de pompiers pour prévenir tout sinistre ?

COLLISION

A l'arrivée du tram place Kekeljan, le cheval de Mr Georges Baurain, de Hamois, fut pris de frayeur et recula brusquement. Une voiture du tram a été endommagée.

VERS L'AVENIR 12/8/1921

LE TRAM DINANT-FLORENNES

Il marche jusque Serville depuis la Gare de Florennes.

Les travaux de reconstruction jusque Dinant marchent très lentement. Ce n'est pas la main-d'oeuvre qui manque. Tant d'ouvriers de la région sont sans travail.

VERS L'AVENIR 13/8/1921

LIGNE NAMUR-PROFONDEVILLE

Horaire des trams spéciaux du soir mis en marche les 14 et 15 août 1921.

Fooz: départs toutes les 20 minutes aux heures 10, 30 et 50, de 19 h.10 à 22 h.50.

Namur: départs à 21 h.45, 22 h.05, 22 h.25, 23 h.05, 23 h.25, 24 h.05, 24 h.35.

Le dernier départ prévu à Wépion pour Profondeville est à 24 heures.

VERS L'AVENIR 25/8/1921

AUX TRAMS

On nous écrit de Forville:

"Il est bruit parmi les wattman, contrôleurs, receveurs, machinistes de la société Mosane (Namur et extensions) d'un projet conçu par la société de supprimer ou plutôt de diminuer de 25% l'allocation de vie chère dont les loyaux et méritants employés jouissent depuis deux ans.

Serait-ce vrai ? Si oui, nous sommes convaincus que la Mosane s'empressera de diminuer ses tarifs, en supprimant d'abord les cinq centimes supplémentaires qu'elle demande aux voyageurs pour chaque billet distribué. On dit que ces cinq centimes produisent au bout de l'année 120.000 fr.

La diminution de l'allocation de vie chère implique nécessairement une diminution des tarifs.

Mais attendons jusqu'au premier septembre et réservons jusqu'alors notre opinion.

VERS L'AVENIR 31/8/1921

COLLISION

Avant-hier soir, un peu avant 9 heures, le lieutenant de la Serna, en garnison à Namur, revenait de Wépion en voiture. Il passa rue du pont en tenant sa droite et le cheval au pas.

Survint un tram roulant à une allure excessivement rapide. Le cheval fut heurté par la motrice et un brancard de la voiture fut brisé.

L'officier a porté plainte.

VERS L'AVENIR 2/9/1921

NOS TRAMWAYS

Un namurois nous écrit:

" On peut affirmer sans crainte de démenti que les trams de la Mosane (trams de Namur et extensions), percepteurs, receveurs, wattmen, machinistes... sont généralement courageux à leur besogne, polis et serviables envers le public. Il y a toutefois des exceptions: Voici un fait dont j'ai été le témoin indigné et douloureusement surpris:

Je me rendais récemment au faubourg St-Nicolas quand, arrivé près de l'école des Cadets, le wattman eut la malencontreuse idée de freiner trop tôt et d'arrêter le véhicule à quatre mètres du point d'arrêt officiel. Cette distraction s'explique par le fait que pendant les travaux exécutés au pont du Luxembourg, la motrice s'élançait de là pour franchir 10 à 12 mètres sans courant.

Un contrôleur, dont j'ignore le nom, qui par hasard se trouvait dans la voiture, s'élança furieux vers le wattman et, devant les voyageurs abasourdis, lui lança une bordée d'injures en un langage très peu académique, témoignant d'un manque absolu d'éducation.

Monsieur le contrôleur, l'ouvrier n'est pas un esclave ni une bête de somme. Si vous blessez la dignité d'un homme, vous faites germer dans son coeur des sentiments de haine.

Spécialement écoeuré par vos procédés grossiers, je les dénonce et laisse le public qui vous a vu apprécier comme il convient votre conduite. Elle rappelle trop celle des caporaux boches d'excécrable mémoire.

LES IMPRUDENCES

Hier matin, deux gamins poussant une charrette à bras, sortirent en courant de la rue Saint-Jean. Un tram arrivait rue de l'Ange.

Malgré les cris des passants, ils continuèrent leur course. Le wattman bloqua ses freins, mais la collision eut lieu toutefois, détruisant la charrette. Un des jeunes imprudents a été projeté sur le sol mais s'en est tiré heureusement sans blessures.

VERS L'AVENIR 6/9/1921

NOTRE VALLES MOSANE

Elle est attirante et aguichante.

Dimanche derniers, les trams vers la Citadelle, Wépion et Profondeville étaient véritablement pris d'assaut.

VERS L'AVENIR 10/9/1921

NOS VICINAUX

Les boches ont enlevé les rails du tram Couvin-Petite Chapelle.

La S.M.C.V. fait procéder à des travaux de reconstruction. Dès à présent les rails sont posés jusque Le Bruly. On espère que dans un mois la ligne sera livrée au trafic.

A noter que la ligne vicinale Cul-des-Sarts-Chimay, qui est le prolongement de la ligne Couvin-Cul-des-Sarts, est en pleine activité.

VERS L'AVENIR 16/9/1921

NOS VICINAUX

Un arrêté royal a approuvé les plans d'emprises à effectuer à Gesves pour le chemin de fer vicinal Namèche-Assesse-Evrehailles(Bauche).

VERS L'AVENIR 22/9/1921

RENVERSEE PAR LE TRAM

Hier après-midi, un tram remontait la rue de Bruxelles. Madame Marie Goblet, domiciliée à Namur, rue Bas de la Place, 33, atteinte de surdité, n'entendit pas le timbre avertisseur du tram et voulut traverser.

Le tram la renversa, mais, heureusement, elle n'a pas été gravement blessée.

VERS L'AVENIR 24/9/1921

AUX VICINAUX

Les lignes vicinales de la région mosane, détruites par les allemands, se rétablissent petit à petit.

Après la ligne Andenne-Huy, c'est la ligne Courrière-Ohey-Ben-Ahin qu'on est en train de réfectionner actuellement.

La partie entre Ohey et Courrière est achevée et on espère que d'ici une quinzaine de jours toute la ligne sera en état.

VERS L'AVENIR 30/9/1921

CROIX DE GUERRE

Mr Joseph Dupont, de Salzinnes, commis aux Vicinaux, vient de recevoir la Croix de Guerre pour sa belle conduite devant l'ennemi.

Nos cordiales félicitations au vaillant combattant.

VERS L'AVENIR 1/10/1921

CINEY

Le vicinal Andenne-Ciney est prêt, sauf le tunnel sous la ligne de la Hesbaye.

Il faudrait un bon coup d'épaule auprès de son excellence, Mr Anseele.

VERS L'AVENIR 3/10/1921

UNE QUESTION

Une question à la Société Mosane des Chemins de Fer Vicinaux. Serait-il impossible à Andenelle (jonction) de faire arrêter le tram de Sorée sur l'accotement gauche de la route Namur-Huy et non pas comme habituellement en travers de cette chaussée, ce qui entrave la circulation routière ?

Il arrive que la locomotive abandonne des voitures de voyageurs sur la voie traversant la chaussée pour effectuer des manoeuvres sur les voies de garage de la jonction. Cela s'est encore produit ce 29 courant au départ du tram de 19 heures.

Il serait prudent, pour éviter des accidents graves, surtout quand ces manoeuvres s'exécutent le soir, de donner des ordres en conséquence.

VERS L'AVENIR 17/10/1921

LIGNE VICINALE NOVILLE-TAVIERS-AMBRESIN

Le baron de Montpellier, député de Namur, a posé au Ministre des Chemins de Fer la question suivante:

" Les habitants des communes de Bronchon, Boneffe, Taviere et de la région desservie avant guerre par la ligne du chemin de fer Zaman reliant les gares de Noville-Taviere à Ambresin, se plaignent avec raison d'être privés de tout moyen de locomotion par voie ferrée et de ne pouvoir faire transporter des marchandises à destination si ce n'est dans des conditions très onéreuses.

En effet, le vicinal Zaman n'est plus exploité et une partie seulement de cette voie a été concédée à titre précaire et l'exploitant actuel n'a établi qu'une ligne pour le tram de marchandises entre Bronchon et Noville-Taviere. Chaque jour, de nombreux ouvriers se voient dans l'obligation de faire à pied plusieurs kilomètres pour se rendre de leur domicile à la gare de Noville-Taviere.

Puis-je vous demander si vous ne comptez pas porter remède à cette situation très prochainement en faisant annoncer en adjudication publique cette ligne vicinale ou demander à la S.N.C.V. de l'exploiter ?

"

VERS L'AVENIR 21/10/1921

LIGNE VICINALE NOVILLE-TAVIERS-AMBRESIN

Le baron de Montpellier, député de Namur a reçu une lettre de Mr Michel Levie, président de la S.N.C.V.:

" Mon cher Collègue,

Ainsi que vous m'en aviez prié lors d'un récent entretien, je me suis fait renseigner sur la situation actuelle du rétablissement de la ligne Taviere-Ambresin.

La Société Nationale est toujours en instance pour la reprise de cette concession. Elle regrette vivement de n'avoir pas pu encore aboutir.

Toutefois, elle espère être bientôt fixée par le Gouvernement sur les conditions auxquelles l'agrément pourrait se faire.

Elle soumettra ensuite définitivement l'affaire aux pouvoirs publics intéressés."

Ajoutons que le rétablissement de cette ligne n'implique nullement la suppression du tronçon actuellement exploité entre Bronchon et Noville.

VERS L'AVENIR 22/10/1921

LE TRAM DE LA CITADELLE

A partir du mercredi 26 courant, les trams du Circuit de la Citadelle quittant la Gare à 16 h. 40 et 17 h. 40 seront supprimés en raison de l'obscurité.

VERS L'AVENIR 31/10/1921

LE VICINAL NAMUR-PERWEZ

On nous écrit:

" Il est à nouveau question, et cette fois très sérieusement, paraît-il, de la construction d'un vicinal allant de Namur à Perwez-Brabant.

Ce tram, dont on parle depuis plus de vingt ans, surtout à la veille des consultations électorales, desservirait en les reliant à Namur, les importantes communes de Saint-Servais, Saint-Marc, Emines, Villers-lez-Heest, Warisoulx, Dhuy, Meux, Liernu, Aishe-en-Refail et Perwez, et rendrait, en traversant tout le canton d'Eghezée, d'immenses services à l'agriculture, au commerce et à l'industrie.

La construction du vicinal Namur-Perwez était décidée au moment où la guerre éclata et, sans que la chose puisse leur servir de tremplin électoral ou de matière à fausses promesses, nous prions nos mandataires à la Chambre et au Conseil Provincial d'obtenir que le tram qu'on nous promet depuis si longtemps soit construit à bref délai.

Il n'exigera aucun ouvrage d'art et il est dans le voeu de tous les électeurs.

Il fera des affaires et vivra !

En avant donc tous pour le vicinal Namur-Perwez ! "

VERS L'AVENIR 5/11/1921

LES TRAMS EN PANNE

Dans la matinée d'hier, une fumée assez dense s'élevait de la boîte des trams placée au commencement de la rue de Fer.

Un court-circuit s'était produit et des cables brûlaient.

Il en est résulté une interruption profonde dans le trafic.

VERS L'AVENIR 5/11/1921

Nos lignes électriques

Le *Moniteur* du 4 novembre publie l'arrêté ministériel suivant, daté du 31 octobre.

Article 1^{er}. — Les prix à percevoir pour le transport des voyageurs par des trains mis ou à mettre éventuellement en marche après 23 heures, sur les lignes ci-après désignées, sont fixés comme suit :

A. Lignes électriques de Namur. — 2^e classe. — Deux sections ou moins : fr. 0,35; au delà de deux sections : fr. 0,35 + 0,20 par section supplémentaire.

1^{re} classe : Prix de la seconde classe augmentés de 10 centimes par fraction indivisible de trois sections; minimum : fr. 0,40.

B. 1. Andenne à Eghezée; 2. Andenne-Sorée-Ciney avec embranchement d'Ohey à Havelange; 3. Courrières-Ben-Ahin; 4. Eghezée-Saint-Denis-Bovesse-Temploux (Saussin); 5. Jambes-Samson-

Andenne-Huy; 6. Hannut-Vinalmont-Burdinne-Huy (section de Burdinne-Bierwart-Huy avec embranchement de Couthuin à Seilles); 7. Lesves à Warvant; 8. Namur-Forville-Mesffe; 9. Onoz à Fleurus; 10. Onoz-Namur-Saint-Gérard-Profondeville et extensions :

Double des prix actuellement perçus sur les trains ordinaires avec minimum de 50 centimes pour la 2^e classe et de 40 centimes pour la 1^{re} classe.

Pour les mutilés et invalides de guerre et les guides accompagnant ceux de ces militaires aveugles ou impotents, les prix minima renseignés sur *a* et *b* ci-dessus sont réduits à fr. 0,15 et à fr. 0,20 respectivement en 2^e et en 1^{re} classe.

Art. 2. — Le présent arrêté sortira ses effets quarante-huit heures après sa publication au *Moniteur*.

Ceci ne concerne donc que les trams — plutôt rares — mis en marche après 11 h. du soir.

VERS L'AVENIR 12/11/1921

LIGNE VICINALE NOVILLE-TAVIERS-AMBRESIN

Le baron de Montpellier, député, a reçu la réponse suivante à sa question du 14 octobre dernier à Mr le Ministre des Chemins de Fer :

" La reconstruction de ce chemin de fer est décidée en principe, mais quelques difficultés encore en ont retardé la réalisation.

Toutefois, rien ne sera négligé pour qu'une solution intervienne dans le plus bref délai."

VERS L'AVENIR 18/11/1921

ACTE DE PROBITE

Avant-hier, le receveur Montellier, de service sur la ligne de Belgrade, a trouvé dans sa voiture un billet de 1.000 frs.

Sur réclamation de son propriétaire, il s'empessa de lui remettre le précieux papier.

VERS L'AVENIR 22/11/1921

LE PROJET DE TRAM VICINAL NOUSTIER-HAN-NEVRMONT-FOSSIES-ARSIMONT

Nous apprenons que le projet de construction d'un tram vicinal selon le tracé susdit fait à nouveau parler de lui.

Les intéressés demandent formellement que la question revienne sur le tapis.

Les populations que le tracé parcourra sont des plus ouvrières. Plus de 15.000 habitants sont intéressés à la réalisation de ce travail. L'industrie et le travail sont appelés à bénéficier de ce projet.

Des centaines d'ouvriers doivent faire chaque jour des longs trajets pour aller travailler dans la Basse Sambre ou dans le Hainaut.

L'horaire des trains sur la ligne Tamines-Mettet est tellement mauvais que nombre d'ouvriers ne peuvent pas utiliser cette voie ferrée. Il est donc tout naturel que la question de ce tram soit remise à l'étude.

VERS L'AVENIR 23/11/1921

Nos tramways

Un de nos lecteurs nous écrit :
Depuis trois semaines, il n'est bruit, parmi les employés de « La Motte » (compagnie des tramways de Namur et extension) que des exploits d'un contrôleur, ancien caporal de l'armée belge, dit « caporalise » le personnel.
Voici deux faits :
Un wattman avait accepté d'un bou-her, un petit paquet à déposer à Saint-Servais. Le règlement le défend. Le contrôleur dénonce le coupable et lui fait infliger une suspension de 8 jours. On trouvera sans doute que la punition n'est pas en rapport avec la faute. Passons.
Ce même contrôleur dénonce aussi, pour le même fait, le receveur, absolument innocent. Place de la Gare, à Namur, devant le public surpris et scandalisé, il

vient lui signifier, grossièrement, qu'il le condamne à un jour de suspension avec réprimande sévère. Le receveur, indigné de cette flagrante injustice et fort de son innocence, demande à s'expliquer auprès du Directeur. Le contrôleur veut obliger le malheureux à signer une pièce par laquelle il se reconnaît coupable et accepte la réprimande et la suspension.
L'employé refuse. De guerre lasse, l'ancien caporal consent à laisser l'accusé exposer le cas au Directeur, à condition toutefois qu'il ne donnera pas tort à son supérieur.
Les explications entendues, le Directeur inflige une simple réprimande au malheureux. On se demande pourquoi, puisque l'innocence était avérée.
Un autre fait. Un receveur, un jour de pluie, place son vélo sur un wagon de pierres en partance pour Belgrade. Le con-

trôleur, aux aguets, le voit, accourt et condamne à 2 jours de mise à pied et au paiement de la taxe des vélos.
Le Directeur, homme de bon sens et d'un cœur, réduisit la peine.
Et voilà comment un ancien caporal abusant de son pouvoir, jette des fermes de mécontentement dans l'âme de braves employés, dont tous les voyageurs admirent la fidélité, le courage et la complaisance.
Allons, M. le Directeur de « La Motte », rappelez à des sentiments d'humanité votre contrôleur et dites-lui de se souvenir que les wattmen, les receveurs, les machinistes de votre société sont, plupart, de braves pères de famille, non pas des esclaves. Rappelez-lui qu'un képi de contrôleur ne donne pas le droit d'être injuste et mal élevé.

VERS L'AVENIR 25/11/1921

AUX TRAMWAYS

Il sera mis en marche journellement, les dimanches et jours fériés exceptés, un tram supplémentaire entre Lesves et Namur.

Ce tram desservira tous les points d'arrêt et observera l'horaire ci-dessous:
Namur: 16 h.45, Malonne: 17 h.15, Bois-de-Villers: 17 h.45, Lesves: 18 h.
Lesves: 18 h.15, Les Anges (correspondance de Warnant): 18 h.23, Bois-de-Villers: 18 h.30, Malonne: 19 h.04, Namur, 19 heures 20.

Aux trams vicinaux

On nous mande de différents côtés que le service sur la ligne Saint-Gérard-Bois-de-Villers-Namur est assuré de façon déplorable.

Les voitures sont insuffisantes et les voyageurs sont obligés de stationner sur la plate-forme. A l'intérieur, il n'y a pas de feu. On se demande si la direction connaît cet état de choses et si le petit personnel a des doctrines bolchevistes.

On nous écrit de Malonne :

« La Mosane (trams de Namur et extensions) semble trop souvent perdre de vue un principe bien simple, bien élémentaire et bien évident pour tout le monde : La Compagnie des Trams est pour le public et non le public pour la Compagnie.

Deux faits à l'appui :

1. A Malonne-Port, la dite Compagnie La Mosane a bien voulu soi-disant aménager une salle d'attente. Entrez et vous y trouverez... des murs et deux bancs, d'une propreté douteuse. Vous ferez heureux, voyageurs, d'y voir aussi un poêle et, dans le poêle, du feu. Mais la Société est pauvre apparemment, ou parcimonieuse ou, disons mieux, indifférente au bien-être du public. Que faire ? souffler

dans ses doigts et battre le pavé !

2. Un tram électrique part chaque matin de Malonne-Port vers 7 h. 50. Les voyageurs sont toujours nombreux. Or, la Compagnie les oblige à se tasser dans l'intérieur de la motrice et de l'unique voiture remorquée, ou à rester sur la passerelle ; par le froid qui sévit, la perspective d'être exposé au vent piquant du nord, pendant une demi-heure n'a rien de séduisant. Et l'on voit des vieillards, des femmes âgées, des mères de famille grelotter sous les yeux des hommes qui expriment leur indignation en termes fort peu académiques.

Et la Compagnie perçoit de tous le prix du billet augmenté de 5 centimes, destinés, disait-on l'an passé, à l'achat de poêles pour les trams et les salles d'attente, à la mise en marche d'une voiture supplémentaire en cas de besoin, à l'indemnité de vie chère aux employés.

M. le directeur de La Mosane connaît-il cette situation ? A-t-il entendu parler des rériminations très légitimes du public ? Si les loisirs lui manquent pour vérifier par lui-même l'exactitude des faits, qu'il envoie un de ses contrôleurs, mais, de grâce, pas l'ancien caporal.

F. RAPPON.

NOS TRAMWAYS

Quelques observations d'un correspondant de Bois-de-Villers:

- 1) La Mosane, qui perçoit avec une exactitude toute mathématique 5 centimes supplémentaires à chaque billet distribué, ne pourrait-elle consacrer une partie de la recette à l'achat de quelques milliers de kilogs de charbon pour chauffer les voitures des trams partant de la gare à 11 h.20 et 14 h.
- 2) Ne pourrait-elle obtenir que tous les voyageurs, fussent-ils ingénieurs aux chemins de fer, ouvriers blanchisseurs ou terrassiers, se conforment au règlement qui interdit de fumer dans une voiture motrice ?
- 3) Ne pourrait-elle obtenir de ses employés qu'ils n'allongent pas les arrêts, soit à la Gueule du Loup, soit à Malonne-Port ?
- 4) Ne pourrait-elle revenir à l'horaire précédent qui avait - chose rare - le privilège de contenter tout le monde, tandis que l'horaire actuel (depuis le 23 novembre) ne contente personne ?

Nous comptons sur la bonne volonté de la compagnie.

MEUX VOITURE RENVERSEE PAR LE TRAM

Au passage à niveau de Meux, la voiture du Bon Pain Namurois a été renversée par le tram d'Eghezée à St-Denis. Le conducteur de la voiture a été blessé à la tête et une commerçante de Namur qu'il ramenait en ville a reçu des commotions et se plaint de blessures internes.

BIERWART UNE COLLISION

A la suite d'une fausse manoeuvre, un tram vicinal transportant des betteraves a heurté en queue un autre tram stationnant à Bierwart. Il n'y a eu que des dégâts matériels.

VERS L'AVENIR 11/12/1921

CHEMINS DE FER VICINAUX

A partir du dimanche 18 courant, l'horaire du tram 373 quittant Warnant pour Lesves à 17 h.20 sera avancé de 35 minutes sur tout son parcours. Départ de Warnant à 16 heures 45.

L'horaire du tram 339 quittant Lesves pour Bossières à 18 heures 35 sera avancé de 20 minutes sur tout son parcours. Départ de Lesves-Station à 18 heures 15.

SPY LE VICINAL

On espère avoir à bref délai le rétablissement de l'horaire du Vicinal d'avant la guerre. Le premier tram quittant Spy à 6 heures et un second à 8 heures. Un tram venant de Namur arriverait à Spy à 8 heures.

La direction du Vicinal semble être favorable à la pétition.

VERS L'AVENIR 21/12/1921

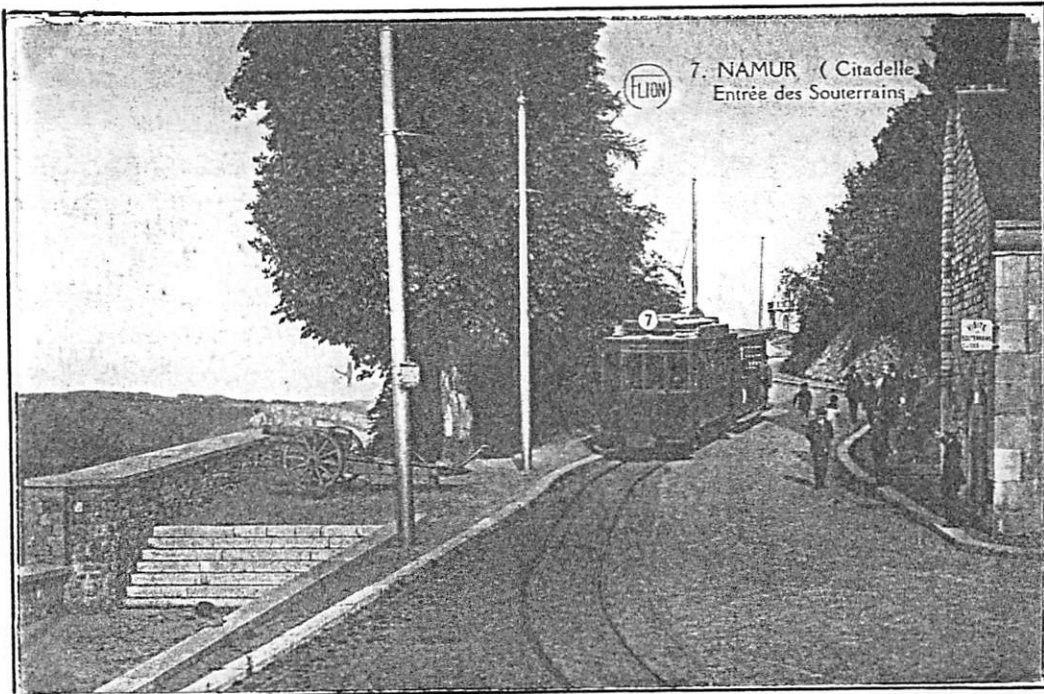
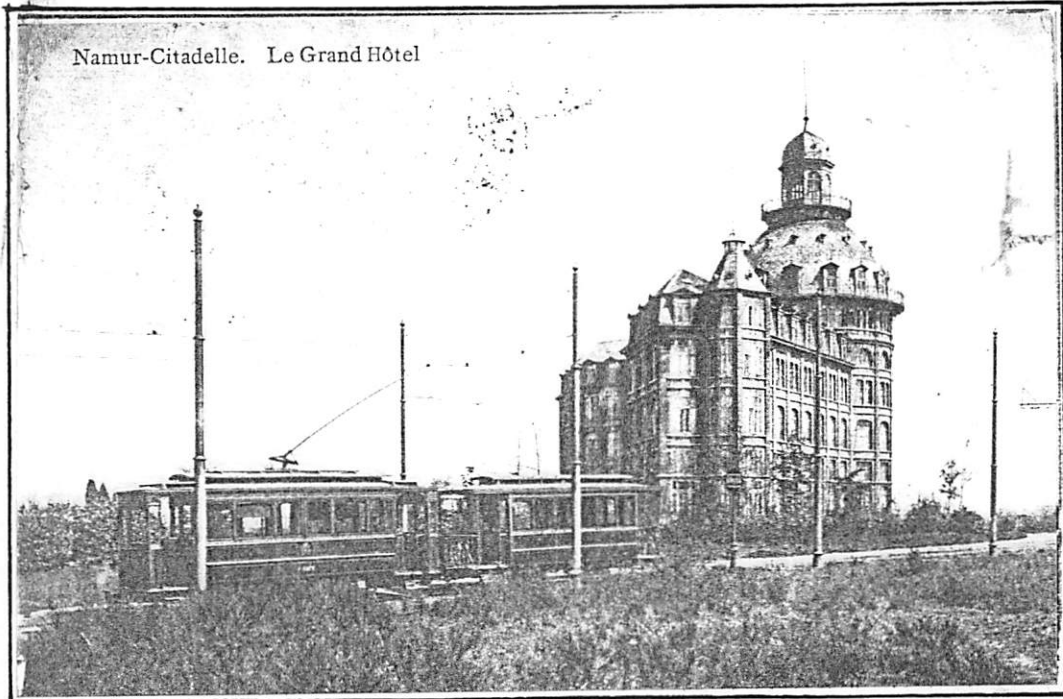
LES TRAMWAYS VICINAUX DANS NOTRE PROVINCE

On se demande quand commenceront les travaux de la ligne Vresse-Sugny-Pussemanage, à l'extrémité sud de notre province.

Il y a longtemps que ces travaux sont décidés et ils donneraient de l'ouvrage à bon nombre d'ouvriers.

On pourrait alors supprimer le malodorant autobus dont parlait dernièrement un de nos correspondants.

TRAMS VERTS A LA CITADELLE



Le vicinal Namur-Perwez

On nous écrit de Perwez :

La population de Perwez-en-Brabant a éprouvé une vive satisfaction en apprenant par « Vers l'Avenir » que M. Charles Petit, le dévoué conseiller provincial du canton d'Eghezée, avait, lors d'une des dernières séances du Conseil provincial de Namur, demandé la construction immédiate du vicinal de Namur à Perwez.

Nous espérons bien que parmi nos mandataires au Conseil provincial du Brabant, un conseiller se lèvera, dont la voix fera écho à celle de son collègue namurois, car, à Perwez, tout autant que dans le beau canton d'Eghezée, on souhaite voir se réaliser, au plus tôt, la construction d'un vicinal dont on parle depuis plus de 20 ans et dont le projet a été approuvé, dans différentes sessions du Conseil pro-

vincial de Namur.

Assez de paroles, assez de promesses! Assez de vœux, même approuvés!...

Il est temps de passer aux actes!

Que nos hommes politiques, sénateurs, représentants, conseillers provinciaux, quel que soit le parti auquel ils appartiennent, que les bourgmestres des communes intéressées, s'y mettent donc une dernière fois, et nous donnent le vicinal qui est dans le vœu de tous les ouvriers, de tous les agriculteurs, de tous les commerçants de Namur, de Saint-Servais, de Saint-Marc, d'Emines, de Villers, de Waisoulx, de Dhuy, de Meux, d'Aischa-en-Refail et de Perwez, car le vicinal, surtout s'il est électrique, c'est le mouvement, c'est le commerce, c'est la prospérité, c'est la vie, même pour la Société exploitante, car le vicinal Namur-Perwez est assuré d'un trafic intense!

Nos tramways

On nous écrit de Malonne-Malpas :

Vos correspondants de Malonne, de Bois-de-Villers, de Profondeville, de Spy, de Forville, etc... se sont faits les échos des réclamations très fondées des voyageurs qui utilisent les tramways de La Mosane (trams de Namur et extensions).

La Compagnie, avec un louable empressement, a tenu compte dans une large mesure de ces réclamations, présentées avec sincérité, sous une forme parfois piquante, parfois indignée. On ne peut que l'en féliciter.

Quand elle aura veillé au chauffage des voitures, à l'observation par vous : ingénieurs, plafonneurs, terrassiers, étudiants, du règlement qui défend de fumer dans les voitures montées, quand elle aura modifié quelque peu l'horaire des trams Namur-Malonne, quand elle aura, aux jours de grands froids, chauffé la salle d'attente de Malonne-Port, quand elle aura donné l'ordre aux receveurs de rappeler aux convenances et au respect certains étudiants et certaines

étudiantes de Malonne et Floreffe, on sera mal venu de récriminer encore.

Si la Compagnie a satisfait le public, pourquoi faut-il qu'elle cause des ennuis à certains de ses employés pourtant très méritants: en effet, des watmen, receveurs, etc., établis à Malonne, sont envoyés à Jambes, à Andenne, etc. Ce sont des vexations qui mécontentent de braves pères de famille, si heureux de se trouver auprès des leurs.

D'aucuns prétendent — à tort évidemment — que cette mesure a été prise à l'instigation de l'ancien caporal contrôleur, qui voudrait ainsi se venger des employés qui se sont plaints par la voie de votre journal, de son caporalisme à la mode boche. Je me refuse à croire à un aussi odieux procédé.

Bref, je me fais l'organe de nombreux voyageurs en adressant à La Mosane, de vives félicitations pour les améliorations apportées depuis deux mois. Elle a enfin compris la très élémentaire vérité: La Compagnie est pour le public et non le public pour la Compagnie.

Nos tramways

On nous écrit de Bois-de-Villers :
M. le directeur de la Mosane (trams de Namur et extensions) sait-il que la salle d'attente de Malonneport, jamais chauffée, est d'une malpropreté dégoûtante : les murs sont couverts d'inscriptions ordurières, obscènes même, inscriptions luces par les étudiants et les étudiantes, commentées par quelques jeunes polis-sons ?

M. le directeur sait-il que l'ancien caporal, contrôleur en second, fait retomber sur les employés la mauvaise humeur qu'excitent chez lui, les critiques fondées dont *Vers l'avenir* s'est fait l'écho à plusieurs reprises ?

M. le Directeur sait-il que le dit ancien caporal a menacé de révocation, après l'avoir injurié en style de portefaix ou de sergent boche (c'est tout un) un brave père de famille receveur au tram ? Motif : un gamin de 11 ans était parvenu à se soustraire à ses regards sur la motrice de Namur-Belgrade... et M. le contrôleur avait constaté, non la fraude, mais l'erreur !

M. le Directeur sait-il qu'on complice le service à plaisir, à l'instigation, dit-on, du contrôleur en question ? But : tracasser le personnel qui ne veut pas être caporalisé.

Les mauvaises langues — il y en a partout — prétendent que la place de contrôleur en chef est l'objet d'une convoitise ardente du contrôleur en second; de là, le zèle outré qu'il af-

fiche. Il oublie, ou il ignore (un caporal n'est pas philosophe d'ordinaire) que la sévérité outrée conduit facilement à l'injustice.

M. le Directeur sait-il que le contrôleur principal (Dieu me garde d'en faire un ex-caporal!) ayant pris en défaut un receveur qui compte treize années de bons et loyaux services, lui a infligé une suspension de trois jours avec dernier avertissement avant révocation ?

Notez que c'est l'imprudence ou la mauvaise foi d'une voyageuse qui était cause de l'infraction.

M. le Directeur sait-il que le contrôleur chef de service poursuit de ses tracasseries mesquines tout agent qui ne lui est pas sympathique et l'amène à quitter le service de la compagnie ?

M. le Directeur sait-il que bon nombre d'employés mécontents, excédés, rejettent sur la Direction la responsabilité des traitements indignes dont ils sont les victimes de la part d'agents aussi plats devant leurs supérieurs qu'ils sont hautains, arrogants à l'égard de leurs subalternes ?

Non, M. le Directeur ne sait pas tout cela, sinon, son esprit de justice, son impartialité, son affection bien connue pour les petits employés mettraient le holà à ce système.

Qu'il s'informe, qu'il enquête, et il sera bientôt fixé sur le compte d'un de ses employés, balge de naissance, mais boche de caractère!

Nos tramways

M. de Soignies, le sympathique directeur de la société Mosane, nous écrit :

« A diverses reprises et spécialement hier, sous la rubrique « On nous écrit de Bois-de-Villers », votre journal a publié des correspondances qui concernent mon service.

Mes contrôleurs y sont mis désagréablement et injustement en cause.

Désireux de mettre un terme à ces articles, je voudrais entrer en relation avec leur signataire. Je suis convaincu qu'après une conversation, il reconnaîtra combien sont mal fondées ses affirmations.

Je vous prie donc de bien vouloir me le désigner.

Je tiens cependant à dire dès à présent que le contrôleur que votre journal qualifie de « Caporal Boche » est un ex-sous-officier d'artillerie, qui fit vaillamment son devoir en 1914 au fort de Marchevielto. Blessé sérieusement, sa belle conduite fut reconnue par une citation avec attribution de la Croix de Guerre. C'est un agent complètement digne de la confiance qui lui est accordée.

Le secret professionnel ne nous autorise pas à découvrir les auteurs des communications visées, mais nous les prions de bien vouloir entrer en relations directes avec M. de Soignies.

VERS L'AVENIR 17/1/1922

LE TRAM ROCROI-COUVIN

Pour la première fois depuis la guerre, le tram est redescendu des hauteurs de Rocroi dans la jolie vallée de l'Eau Noire.

Tout le monde se réjouira de ce rétablissement.

VERS L'AVENIR 19/1/1922

NOS TRAMWAYS

On nous écrit de Bois-de-Villers:

" Un môt de réponse à Mr le Directeur de la Mosane (trams de Namur et extensions) et ce pour remettre les choses au point et de prendre congé. Que le contrôleur en question ait été un brave soldat, qu'il ait rempli vaillamment son devoir à Marchovelette et qu'il ait été cité à l'ordre du jour et mérité la Croix de Guerre; qu'il soit d'une honorabilité parfaite et jouisse de l'estime de ses chefs, je le crois et je n'ai jamais dit ni même insinué le contraire.

Ce que lui reprochent les employés dont je me fais l'organe, ce sont ses procédés discourtois, impolis, grossiers et parfois injustes par excès de sévérité.

Toute la question est là et rien que là.

Monsieur le Directeur se ferait-il l'approbateur et le défenseur d'un système qui rappelle trop celui des caporaux boches d'odieuse mémoire ? Il me répugne de le croire, étant donné son affection dévouée pour son personnel inférieur.

Un môt enfin pour féliciter l'honorable directeur qui a mis un si louable empressement à faire droit aux réclamations fondées des voyageurs relatives au matériel roulant, à la propreté, au chauffage, etc.

On lui en sait gré et on l'en remercie."

VERS L'AVENIR 4/2/1922

NOS TRAMWAYS

On nous écrit de Bois-de-Villers:

" Je me permets d'attirer l'attention de Monsieur le Directeur de la Mosane (trams de Namur et extensions) sur un fait qui se reproduit presque chaque jour et qui n'est pas sans ennuyer considérablement les très nombreux voyageurs empruntant la ligne Namur-St-Gérard.

Pourquoi les poëles qui garnissent les voitures des trams à vapeur ne sont-ils pas allumés par ces temps humides et froids ?

Un poële sans feu est inutile."

VERS L'AVENIR 23/2/1922

LE VICINAL NOVILLE-AMBRESIN

<p>Le vicinal Noville-Ambresin M. le sénateur marquis Imperiali avait posé la question suivante à M. le ministre des chemins de fer :</p> <p>« La plupart des lignes vicinales détruites par les Allemands ont été reconstruites et sont en exploitation. Le chemin de fer de Noville-Taviers à Ambresin, enlevé par les Allemands, semble abandonné. La population de toutes les communes desservies par cette ligne demande avec</p>	<p>insistance qu'un terme soit mis à cet état de choses, qui leur est hautement préjudiciable. »</p> <p>M. Neujean vient de répondre :</p> <p>« La Société nationale des chemins de fer vicinaux vient de transmettre le mémoire descriptif et le tracé de la ligne à reconstruire à l'écartement de 1 mètre. Ce mémoire est soumis à l'examen ordinaire et il y sera donné suite dans le plus bref délai possible. »</p>
---	---

VERS L'AVENIR 27/2/1922

TOUJOURS LE VICINAL MALONNE-SAINT-GERARD

Il paraît qu'il est interdit aux voyageurs, même en cas de consentement ou mieux, de souhait unanime, d'ouvrir une seule des fenêtres des voitures pour régler un peu la chaleur étouffante qui règne à certains moments par ces jours de température plus clémente de fin d'hiver.

Sur toutes les lignes de chemin de fer indistinctement, il a toujours été permis de tenir en toutes saisons les fenêtres ouvertes ou fermées au gré des voyageurs qui somme toutes sont les seuls intéressés.

VERS L'AVENIR 9/3/1922

OURAGAN SUR NAMUR

Un ouragan a soufflé avec rage hier soir dans toute notre région.

A Belgrade, un arbre s'est abattu sur la chaussée. Les racines, arrachées du sol, ont soulevé le terrain tout autour avec les rails du tram.

La circulation n'est pas encore rétablie.

Sur la route de Liège, entre Andenne et Huy, une dizaine de grands ormes se sont couchés en travers de la chaussée, empêchant la circulation des trams.

VERS L'AVENIR 17/3/1922

LE VICINAL CINEY-SOREE

D'une réponse donnée par M. le Ministre des Chemins de Fer, il résulte que jusqu'à présent il n'a pas été possible de reprendre la construction de la ligne vicinale Ciney-Emptinne-Schaltin-Sorée, l'actif de la Société Nationale ayant été absorbé par la reconstruction des lignes détruites ou démontées par les allemands.

Ladite Société compte demander aux pouvoirs publics intéressés les souscriptions nécessaires pour augmenter le capital primitif devenu insuffisant, par suite du coût actuellement très élevé du matériel et de la main d'oeuvre.

VERS L'AVENIR 3/5/1922

NOS TRAMWAYS

On nous écrit de Spy:

"Une bonne nouvelle:

J'apprends avec une vive satisfaction que la compagnie des trams de Namur et extensions va prochainement abaisser ses tarifs. Elle veut supprimer le supplément de 5 centimes perçu à chaque billet délivré.

Ce petit supplément qui n'a l'air de rien produisait annuellement la somme assez ronde de 120.000 frs, consacrée en grande partie à payer des indemnités de vie chère aux employés si méritants et si courageux.

La conclusion - diminution des tarifs - est logique

Nos félicitations à Monsieur le Directeur, si soucieux de faire plaisir au public.

VERS L'AVENIR 9/5/1922

ON NOUS ECRIT DE MALONNE

Vos correspondants occasionnels ont signalé à diverses reprises des améliorations à apporter au service des trams exploités par la "Mosane".

Généralement, le sympathique Directeur de la Société fait droit aux réclamations avec un empressement admiré de tout le monde.

J'espère être aussi heureux en signalant ce qui suit à qui de droit:

- De 12 h.30 à 14 h. aucun tram ne circule sur la ligne Namur-Malonne-Malpas.

- De 9 h.30 à 11 h.25, aucun tram ne circule sur la ligne Malonne-Malpas-Namur.

Pendant la saison estivale, les voyageurs sont nombreux, surtout les jours de congé à l'Institut St-Berthuin.

Je suis persuadé que M. le Directeur s'empressera de faire taire les récriminations très désobligeantes mais très justifiées du public dont je me fais ici l'interprète.

VERS L'AVENIR 16/5/1922

L'AUTO DES POMPIERS EN COLLISION AVEC UN TRAM

Revenant d'un incendie, la voiture des pompiers rentrait au poste du Théâtre, roulant rapidement rue Saint-Jacques, quand le tram démarra des Quatre Coins.

Le wattman, voyant arriver l'auto, bloqua ses freins, mais l'auto ne put s'arrêter et heurta l'arrière du tram, brisant un panneau et faisant sauter des glaces.

L'auto subit quelques dégâts et le pompier Rouyer qui y était juché fut légèrement blessé aux jambes par des éclats de verre.

VERS L'AVENIR 18/5/1922

NOS TRAMWAYS

On nous écrit de Salzinnes:

" Depuis dix jours, les employés et ouvriers très nombreux qui empruntent vers midi les trams St-Nicolas-Salzinnes et Salzinnes-St-Nicolas demandent à la Direction qu'elle ajoute à la motrice une remorque.

La Direction fait la sourde oreille.

Il y a pour une administration plusieurs manières de répondre aux réclamations du public: la bonne et l'autre.

La "Mosane" préfère l'autre, question d'habitudes, question d'économies, question de dividendes.

Toujours le même principe: le public est fait pour la Compagnie!"

VERS L'AVENIR 23/5/1922

COLLISION

La charrette de Mr Ernoux, marchand de lait à Malonne, est entrée en collision avec un tram au coin de la rue des Bourgeois et de la rue J.B. Brabant.

Cheval et charrette furent projetés à deux mètres et un brancard fut cassé.

Au tram, une glace brisée et des éraflures.

Il n'y a heureusement eu aucun blessé.

VERS L'AVENIR 24/5/1922

LE VICINAL NAMUR-PERWEZ

La S.N.C.V. a répondu à la suite d'une question du Gouvernement Provincial de Namur au sujet de la création de ce vicinal:

L'Etat nous a accordé la prise en considération provisoire de cette ligne, mais n'a pas encore statué sur son intervention dans le capital, fixé avant la guerre à 1.880.000 francs.

Les provinces de Namur et de Brabant y avaient adhéré, mais plusieurs communes faisaient encore défaut.

Dans les circonstances actuelles, le capital devra être fortement majoré.

Nous estimons qu'il convient d'attendre une amélioration de la situation économique avant de reprendre les négociations concernant la formation du capital.

VERS L'AVENIR 30/5/1922

NOS TRAMWAYS

Depuis des mois, les Salzinnois demandent qu'aux trams Salzinnes-St-Nicolas et St-Nicolas-Salzinnes vers midi, une voiture remorque soit ajoutée à la motrice pour que les nombreux ouvriers et employés puissent trouver place.

VERS L'AVENIR 31/5/1922

HORAIRE DES TRAMWAYS

1922

L'horaire des vicinaux

A partir du 1^{er} juin, le service des chemins de fer vicinaux est disposé comme suit :

Namur-Citadelle (Circuit de la route Merveilleuse). — Départs de Namur-Station, 10 h. 42, 11 h. 53, 13 h. 42, 14 h. 42, 15 h. 42, 16 h. 42, 17 h. 42, 18 h. 42. A partir du 1^{er} juillet, premier départ à 9 h. 42.

Namur-Forville-Meeffe. — Départ de Namur-Heuvy, 7 h. 48 jusque Forville, 8 h. 15 jusque Meeffe, 11 h. 10 jusque Hemptinne, 13 h. 40 jusque Forville, 16 h. 10 jusque Meeffe, 17 h. 35 et 19 h. 45 jusque Forville. Le tram de 7 h. 48 est supprimé le dimanche.

Meeffe, Forville, Namur. — Départ de Meeffe, 10 h. 13 et 17 h. 55. Départ de Hemptinne, 10 h. 18, 13 h. et 18 h. 01. Départ de Forville, 6 h. et 6 h. 45 (tous deux supprimés le dimanche), 6 h. 15 (circulant seulement le dimanche et les jours fériés), 9 h. 20, 10 h. 38, 14 h. 07, 15 h. 40 et 18 h. 20.

Namur-Wépion-Profondeville. — Départ de Namur-Station. 6 h. 25, 7 h. 10, 7 h. 40, 8 h. 10, puis à l'heure 40 et à l'heure 10 jusque 20 h. 40. Le tram de 7 h. 40 est supprimé le dimanche: il ne va, en semaine, qu'jusqu'au Pairibonnier. Le tram de 20 h. 40 ne va que jusque Fooz.

Profondeville-Wépion-Namur. — Départ de Profondeville (place Communale) 6 h. 13 (supprimé, entre Profondeville et Fooz, les dimanches et jours fériés), 7 h. 15, 8 h. 15 et toutes les heures jusque 19 h. 15; dernier départ, 20 h. 05. Départ de Fooz-Dépôt, 6 h. 27, 7 h. 15 (supprimé les dimanches et jours fériés), 7 h. 30, 8 h. 30 et toutes les heures jusque 19 h. 30; dernier départ, 20 h. 20. Départ du Pairibonnier, 6 h. 32, 7 h. 20 (supprimé les dimanches et jours fériés), 7 h. 35, 8 h. 03, 8 h. 35, puis à l'heure 08 et à l'heure 35 jusque 20 h. 03; dernier départ, 20 h. 25.

Faubourg Saint-Nicolas-Belgrade. — Départ du Faubourg Saint-Nicolas, toutes les heures, de 7 h. 28 à 19 h. 28. Départ des IV Coins, toutes les heures, de 7 h. 40 à 19 h. 40.

Belgrade-Faubourg Saint-Nicolas. — Départ de Belgrade-Station. Toutes les heures, de 8 h. à 19 h. A 20 h. 03, départ vers le parc Louise-Marie (20 h. 12) et Salzinnes. Départ des IV Coins. Toutes les heures, de 7 h. 14 à 19 h. 14.

Milieu du Monde-Salzinnes-Faubourg Saint-Nicolas. — Départ du Milieu du Monde, 7 h. 28, 9 h. 38, 11 h. 38, 12 h. 38, 13 h. 38, 15 h. 38, 16 h. 38, 18 h. 38. Départ de Salzinnes-Trieux (place Louise-Godin), 7 h. 34, 8 h. 24, 8 h. 44, puis à l'heure 24 et à l'heure 44 jusque 19 h. 44. Départ

de Salzinnes-Eglise, 7 h. 05, 7 h. 35, 8 h. 25, 8 h. 45, puis à l'heure 25 et à l'heure 45 jusque 19 h. 45. Départ du parc Louise-Marie, 7 h. 10, 7 h. 40, 8 h. 10, 8 h. 30, 8 h. 50, puis à l'heure 10, à l'heure 30 et à l'heure 50 jusque 19 h. 50. Départ des IV Coins, 7 h. 13, 7 h. 43, 8 h. 13, 8 h. 33, 8 h. 53, puis à l'heure 13, à l'heure 33 et à l'heure 53, jusque 19 h. 53.

Faubourg St-Nicolas-Salzinnes-Milieu du Monde. — Départ de Salzinnes-Eglise jusqu'au Milieu du Monde, 7 h. 17. Départ du Faubourg Saint-Nicolas jusqu'au Milieu du Monde, 9 h. 08, 11 h. 08, 12 h. 08, 13 h. 08, 15 h. 08, 16 h. 08, 18 h. 08. Départ du Faubourg Saint-Nicolas jusqu'au parc Louise-Marie et de là sur Belgrade, toutes les heures 28, de 7 h. 28 à 19 h. 28. Départ du Faubourg Saint-Nicolas vers Salzinnes-Trieux (place Louise Godin), 7 h. 38, 8 h. 48, 9 h. 08, 9 h. 48, puis toutes les heures 08 et les heures 48 jusque 20 h. 08.

Saint-Servais-Jambes. — Départ de St-Servais, 8 h. 06, 8 h. 32, 9 h. 06, 9 h. 26, 9 h. 46, puis toutes les 20 minutes jusque 20 h. 26. Départ de Namur-Station, 6 h. 45 (supprimé le dimanche), 7 h. 19, 7 h. 50, 8 h. 14, 8 h. 40, 8 h. 55, 9 h. 15, 9 h. 35, 9 h. 55, puis toutes les 20 minutes jusque 20 h. 35.

Jambes-Saint-Servais. — Départ de Jambes-Nord jusque Namur-Station, 7 h. 03. Départ de Jambes-Nord jusque Saint-Servais, 7 h. 36, 8 h. 06, 8 h. 31, 8 h. 56, 9 h. 16, 9 h. 36, 9 h. 56, puis toutes les 20 minutes jusque 20 h. 56.

Namur-Malonne-Saint-Gérard-Bossières. — De Namur-Station à Malonne-Malpas, 6 h. 52 (supprimé le dimanche), 9 h. 42, 12 h. 10, 14 h. 30, 15 h. 50; 17 h. 22, 19 h. 50. De Namur-Station à Bossières, 8 h., 11 h. 10, 14 h., 17 h. 22. De Namur-Station à Saint-Gérard, 18 h. 40. De la place Wiertz à Bossières, 16 h. 43 (supprimé le dimanche). De Lesves-Station à Bossières, 5 h., 9 h. 35, 12 h. 45, 15 h. 34, 18 h. 15. De Lesves-Station à Saint-Gérard, 8 h. 05, 20 h. 05.

Bossières-St-Gérard-Malonne-Namur. — De Bossières, 5 h. 55, 11 h. 34, 13 h. 30 (jusque Lesves seulement), 16 h. 30, 19 h. 45 (jusque Lesves seulement). De Saint-Gérard, 5 h. 44, 8 h. 26, 11 h. 44, 16 h. 39. De Lesves, 6 h. 02, 8 h. 50, 12 h., 16 h. 57, 18 h. 08 (supprimé le dimanche). De Malonne-Malpas, 6 h. 38, 7 h. 35, 8 h. 43, 9 h. 30, 11 h. 25, 12 h. 45, 13 h. 35, 15 h. 10, 16 h. 30, 17 h. 32, 18 h. 53. De Malonne-Port, 6 h. 15 (supprimé le dimanche).

Namur-Onoz-Fleurus. — De Namur à Fleurus, 8 h. 08, 14 h. 30, 17 h. 08. De Namur à Onoz, 8 h. 03, 11 h. 20, 14 h. 30, 17 h. 08, 19 h. 50. D'Onoz à Fleurus, 5 h. 50. De Velaine à Fleurus, 11 h. 07.

Fleurus-Onoz-Namur. — De Fleurus à Namur, 7 h. 35, 11 h. 53, 17 h. De Fleurus à Velaine, 10 h. 27. De Fleurus à Onoz, 19 h. 50. D'Onoz à Namur, 6 h. 25, 8 h. 40, 12 h. 47, 15 h. 50, 18 h. 16.

Jambes-Andenne. — Jambes-Nord, 8 h. 06, 14 h. 20, 17 h. 35.

Andenne-Jambes. — Andenne-Sailles, 6 h. 22, 11 h. 18, 16 h. 05.

Lesves-Warnant. — 5 h. 25, 15 h. 06.

Warnant-Lesves. — 6 h. 50, 16 h. 45.

Andenne-Couthuin-Envoz. — 6 h. 20 (supprimé le dimanche), 6 h. 55 (seulement le dimanche), 12 h. 43, 16 h. 35 (supprimé le dimanche), 17 h. 10 (seulement le dimanche).

Envoz-Couthuin-Andenne. — 7 h. 12 (supprimé le dimanche), 8 h. 26 (seulement le dimanche), 13 h. 20 (supprimé le mercredi), 14 h. 22 (seulement le mercredi), 18 h. 22 (supprimé le dimanche), 19 h. 29 (seulement le dimanche).

Andenne-Huy. — 6 h. 40, 10 h., 13 h. 30, 16 h. 52; départ d'Andenne-Ville, 18 h. 42, le dimanche seulement.

Huy-Andenne. — 7 h. 47, 11 h. 40, 14 h. 45, 18 h., 19 h. 46 (le dimanche seulement).

Andenne-Sorée. — 8 h. 20, 13 h. 06, 16 h. 33, 19 h. 16.

Sorée-Andenne. — 6 h., 11 h. 12, 14 h. 45, 17 h. 43. Au départ d'Ohey, 9 h. 25, sauf les dimanches, mercredis et jours fériés.

Eghezée-Andenne. — 10 h., 13 h. 36, 18 h. 12. Au départ de Forville, 6 h. 50.

Andenne-Eghezée. — 8 h. 18, 15 h. 10 (jusque Forville seulement), 6 h. 37, 19 h. 19 (jusque Forville seulement). Au départ de Forville, 15 h. 45.

Eghezée-Saint-Denis-Bovesse. — 9 h. 40, 16 h. 50. Au départ de Mehaigne, 6 h. 03.

Saint-Denis-Bovesse-Eghezée. — 8 h. 13, 11 h. 35, 18 h. 10 (jusque Mehaigne seulement).

Ohey-Huy. — 6 h. 13 (supprimé le dimanche), 7 h. 13 (seulement le dimanche), 9 h. 25 (seulement le mercredi), 12 h. 25, 16 h. 10 (supprimé le dimanche), 17 h. 25 (seulement le dimanche).

Huy-Collégiale-Ohey. — 7 h. 30 (supprimé le dimanche), 8 h. 30 (seulement le dimanche), 10 h. 46 (seulement le mercredi), 13 h. 52, 17 h. 37 (supprimé le dimanche), 18 h. 46 (seulement le dimanche).

Ohey-Courrière. — 5 h. 50, 9 h. 55, 17 h. 22.

Courrière-Ohey. — 8 h. 25, 11 h. 30, 18 h. 15.

Burdinne-Statte. — 6 h. 15 (supprimé le dimanche), 6 h. 45 (seulement le dimanche), 10 h. 42, 16 h. 15 (supprimé le dimanche), 17 h. 15 (seulement le dimanche).

Statte-Burdinne. — 8 h. 06, 12 h. 50 (supprimé le mercredi), 14 h. (seulement le mercredi), 18 h. (supprimé le dimanche), 19 h. 04 (seulement le dimanche).

VERS L'AVENIR 8/6/1922

L'INDICATEUR ROMAN

Ce précieux petit guide donnant les heures des trains, trams, vicinaux, malles-postes et bateaux vient de paraître pour la période du 1er juin au 7 octobre.

Sous un format réduit et commode, l'indicateur Roman est complet. Il coûte 0,65 seulement et est en vente à la librairie Roman, 6, rue Mathieu à Namur.

VERS L'AVENIR 22/6/1922

NOS TRAMWAYS

Un grand mécontentement règne parmi les employés de la "Mosane" (trams de Namur et extensions): l'administration vient de diminuer les salaires de 5%. Désormais, les contrôleurs, wattmen, receveurs ne jouiront plus de la gratuité des trajets sur les trams si ce n'est pour aller prendre leur service.

Le public apprendra avec surprise que le tarif des marchandises est considérablement augmenté.

On voudrait voir chez certains supérieurs un peu plus de délicatesse à l'égard de leurs subalternes. Récemment, sur la place d'Armes, à l'occasion d'une machine avariée, le public a été témoin d'une scène pénible où des gros mots ont été prodigués à un wattman qui n'en pouvait rien.

VERS L'AVENIR 23/6/1922

Nos tramways

Nous avons reçu cette lettre :
« Namur, le 22 juin 1922.

Monsieur le Rédacteur,

Dans un article intitulé « Nos tramways », paru dans votre numéro d'hier, j'ai constaté un point concernant notre organisme, et qu'il est de mon devoir de relever.

Il y est dit notamment qu'une réduction de 5 % sur salaire est chose faite aux tramways de Namur.

Voici les choses exactes :

La semaine dernière, il a été apposé, dans les dépôt et magasins, une affichette informant le personnel roulant et de la voie, qu'à partir du 26 courant, il ne serait plus alloué que 95 % du barème actuel.

Sur la demande des intéressés, nous fîmes, jeudi dernier, une assemblée générale dont le résultat fut le rejet de toute diminution, se basant sur les châtiments du fameux index-number, qui trouve moyen (est-il légitime ?) de baisser le coût de la vie, alors que les denrées alimentaires de toute première nécessité rehaussent à nouveau, cela ajouté à un état de sécheresse peu rassurant et au maintien du prix des locations, n'est pas de nature à détendre les esprits. Le Comité en a donc fait part à M. de Directeur, le priant instamment d'examiner la question et lui demandant ses dernières décisions.

Les choses en sont là, la diminution projetée n'est pas encore décidée, et je tenais à vous en informer

pour enlever la fâcheuse impression, produite sur l'esprit du Conseil d'administration de la Mosane, et qui pourrait avoir répercussion sur le personnel.

Le dit Comité est donc en pourparlers avec la direction, qui, depuis longtemps, a reconnu notre syndicat, pour le bon motif qu'il est, quoique affilié à la Centrale, absolument neutre, autonome et géré par le personnel même.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir insérer ces quelques lignes et vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

J. Leclereq,

secrétaire de la section namuroise de la Centrale Belge des Agents des Tramways.

VERS L'AVENIR 4/7/1922

REVERBERE BRISE

Monsieur Migrenne, négociant, rue de Fer, à Namur, passant en voiture plaine Saint-Nicolas, voulut éviter un tram et donna un coup de volant brusque. Sa voiture alla heurter un réverbère qui fut renversé et brisé.

VERS L'AVENIR 10/7/1922

NOS TRAMWAYS

On nous écrit:

" C'est fait. La direction de la Mosane (trams de Namur et extensions) a cru devoir diminuer de 5% les salaires des receveurs, contrôleurs et wattmen.

Pourtant, les recettes n'ont pas diminué. La vie chère est toujours la vie chère et le petit sou supplémentaire est toujours perçu.

D'autre part, le tarif des marchandises est augmenté. Alors quoi ?

VERS L'AVENIR 13/7/1922

UN CYCLISTE GRIEVEMENT BLESSE

Un très grave accident est arrivé hier vers midi, au terminus des trams Namur-Forville derrière la gare. Un cycliste, Mr Georges Terwagne, 59 ans, négociant à Jambes, venait du pont de Louvain pour aller dans la direction du boulevard du Nord. Une locomotive vicinale manoeuvrait trois voitures. Mr Terwagne crut avoir le temps de passer, mais il fut renversé, happé par une voiture et traîné sur une distance de 7 à 8 mètres.

Relevé la jambe gauche affreusement broyée, il fut transporté à l'Hôpital Militaire, où l'on dut procéder à l'amputation du pied gauche.

Nous avons fait prendre de ses nouvelles ce matin. Il va aussi bien que possible.

VERS L'AVENIR 8/8/1922

ACTE DE PROBITE

Les élèves de l'école des Frères de Mons excursionnaient à Namur.

Un des jeunes gens oublia une sacoche en cuir sur le tram qui les conduisait au bateau à vapeur.

Le garde Dieudonné Lenoir, s'apercevant de la chose, prit la sacoche et l'envoya immédiatement au barragiste d'une écluse du parcours qui la rendit à son propriétaire.

VERS L'AVENIR 24/8/1922

UN POTEAU TOMBE

Ces jours derniers, un tram transportait de Namur à Temploux des poteaux télégraphiques chargés sur des wagons plats.

Sur la passerelle au dessus de la ligne de Tirlemont, un des poteaux heurta un poteau indicateur, le renversa et le brisa en trois morceaux.

L'un de ceux-ci tomba sur une femme qui passait, Mme Marie Antoine, épouse Sonveaux, 69 ans, domiciliée rue Muzet. Elle fut projetée sur le sol et resta inanimée, couverte de contusions.

Ce n'est que le lendemain qu'elle reprit connaissance à l'hôpital où elle avait été transportée et où elle est restée en traitement.

VERS L'AVENIR 29/8/1922

CONTRE UN RAIL

Monsieur Edmond Denison, de Wépion, passait ce matin avec sa charrette rue Saint-Nicolas.

La charrette heurta un rail surélevé de la voie du tram.

Mr Denison fut renversé et blessé à la tête.

Le cheval s'emporta et fut arrêté par l'agent André qui fut traîné sur 40 mètres de longueur.

Mr André, par son sang froid et son courage a prévenu de graves accidents.

La police a constaté que la voie du tram est à ce point défectueuse à cet endroit que le rail dépasse de 4 centimètres le niveau du pavé.

VERS L'AVENIR 31/8/1922

SUR NOS TRAMWAYS

Sur nos trams

Nous avons reçu la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

Je crois défendre la cause de notre réputation ancienne de courtoisie et d'affabilité en vous signalant le fait suivant et en vous demandant de publier les protestations véhémentes de tous ceux qui en furent témoins.

J'avais pris place, dimanche passé, dans un tram archicomble, à destination de la Citadelle.

Le service vers le Stade, service que la Compagnie des C. de F. V. avait promis d'intensifier à l'occasion des fêtes militaires, n'avait guère été modifié, du moins à cette heure-là (2 h. 1/2), si ce n'est par le nombre des voitures attelées aux remorques.

Après quarante minutes — je n'exagère nullement, croyez-moi — nous vîmes venir à la queue-leu-leu, deux trams 7 où certains d'entre nous réussirent à s'insérer. Et comme nos vieux trains de permissionnaires du front, ceux-ci gravirent, tout doucement, péniblement même, le boulevard d'Omalius. A l'arrêt de l'église de Salzennes, un énergumène

qui est, nous a-t-on dit, un contrôleur de la Compagnie, se rua à l'assaut des voitures, invectivant et insultant les voyageurs, les arrachant de force des plates-formes, jetant à bas même après que le convoi se fut remis en marche, ceux des voyageurs dont les têtes ne lui revenaient pas sans doute, rendant les voyageurs en surnombre responsables du retard des trams. J'ai de toute ma vie, rarement vu une scène aussi écœurante, aussi pénible. Le mufisme et la brutalité de ce derviche hurleur ne se peut comparer à rien de ce que nous connaissons, pas même à la manière allemande. Nous étions sur une plate-forme, quelques invalides de guerre décidés à faire un mauvais parti à ce Boche s'il se fut frotté à nous.

Il va sans dire, Monsieur le Rédacteur, que je vous garantis l'exactitude absolue de tout ceci; je me suis gardé de toute exagération, croyez-en certain; et je prends la responsabilité de tout ce que je vous rapporte.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments distingués.

» Un Invalide de Guerre. »

VERS L'AVENIR 4/9/1922

Sur nos trams

Nous avons reçu la lettre suivante :

Namur, le 2 septembre 1922.

Monsieur le Rédacteur en chef de *Vers l'Avenir*,

Je me trouve si violemment pris à partie dans la lettre qui a paru sous la rubrique « Sur nos trams », dans votre édition du 31 août dernier, que vous n'accorderez bien, j'espère, l'hospitalité de vos colonnes, pour répondre à l'auteur de cette lettre.

En ce qui concerne l'intensification du service des trams de la Citadelle, dimanche dernier, il est incontestable qu'elle a été plutôt remarquable. Le circuit de la Route Merveilleuse a, en effet, été bouclé 42 fois entre 12 h. 40 et 19 h. 30, soit une moyenne de 6 trains à l'heure;

ce qui donne un intervalle moyen, entre chaque départ, de 10 minutes. Nous sommes loin des 40 minutes de votre correspondant.

Celui-ci s'étonne d'ailleurs de la marche assez lente des trains. A qui la faute, sinon à ceux-là mêmes qui, les jours d'énorme affluence, — comme c'était le cas dimanche — prennent les trams d'assaut, s'y entassent véritablement, surchargeant ainsi considérablement les voitures ?

Des trams sont ainsi montés absolument bourrés, les plates-formes encombrées, les marche-pieds envahis !

Est-il position plus dangereuse que celle de voyageurs installés sur les marche-pieds ? Les gens sensés n'ont pas besoin d'explications pour le comprendre.

Et puis, en cas d'accident matériel (une rupture d'attelage, par exemple), comment le personnel

pourrait-il, quand il y a encombrement, arriver suffisamment à temps aux freins, pour assurer de ceux-ci le blocage efficace ?... La manœuvre serait impossible, et ce serait évidemment l'inévitable catastrophe. Et les voyageurs s'étonnent de ce qu'on leur fasse défense de s'encaquer sur les plate-formes et de s'installer sur les marche-pieds ! Et le public s'insurge contre des mesures prises dans son propre intérêt !

Puisque votre correspondant est un « invalide de guerre » (ce qui implique l'idée « d'ancien combattant ») ; puisque à en juger par son style, ce doit être un homme énergique ; je lui demanderai simplement ce qu'il faisait, au front, quand, chargé de faire observer une consigne sévère, prise dans le but de sauvegarder la vie de ses frères d'armes, il en trouvait enfreignant cette consigne ?

Je crois bien qu'il aurait eu un geste analogue à celui que j'eus dimanche, quand j'obligeai de force un voyageur à descendre du marche-pied où il s'obstinait à vouloir prendre place.

Et voilà le fait que votre correspondant s'est plu à dramatiser et qui « ne se peut comparer à rien de ce qu'il connaît, pas même à la manière allemande » !!

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, avec mes vifs remerciements, mes salutations distinguées.

Le contrôleur,
GOFFIN.

Nous approuvons parfaitement la manière de voir de M. Goffin en ce qui concerne l'encombrement des voitures. Celles-ci, dans l'intérêt même des voyageurs, ne doivent recevoir qu'un nombre déterminé de personnes, et les agents du tram doivent refuser de partir si ce nombre est dépassé.

Mais nous devons dire aussi que ce n'est pas la première fois que nous entendons reprocher à M. Goffin de manquer d'aménité à l'égard du public. Allons, M. le contrôleur, un peu d'amabilité, et vous conquerrerez toutes les sympathies !

VERS L'AVENIR 16/9/1922
ISSUE FATALE D'UN ACCIDENT

Nous avons relaté que Mme Marie Antoine, épouse Sonveaux, avait été grièvement blessée par un poteau tombé d'un tram à Saint-Servais.

Madame Sonveaux vient de mourir à l'Hôpital Civil de Namur. Elle était âgée de 69 ans.

VERS L'AVENIR 21/9/1922
NAMUR BAINS DE BOUE

Rue de l'Ange en particulier, le pavement est dans un état lamentable.

Dans les savantes courbes que décrivent les rails du tram, l'eau trouve des rigoles larges et accueillantes.

Lundi et mardi, en face de la place de l'Ange, une équipe d'ouvriers de la Mosane a rectifié l'écart des rails, d'où dépavage et repavage aux deux côtés du rail longeant le trottoir.

L'autre rail enfoncé dans le sol présente toutes les conditions requises pour constituer la rigole idéale dont nous avons parlé plus haut.

Croyez-vous que nos braves paveurs aient songé à employer leur activité un mètre plus loin ? Oh que non ! C'eût été trop simple.

Et la rigole s'alimente toujours !

VERS L'AVENIR 27/9/1922
NOUVELLE LIGNE VICINALE

C'est la ligne Corbion-Sugny-Pussemange. Sugny est une commune populeuse de la province de Namur dont l'accès est tout un problème.

Corbion est un lieu de villégiature sis à une lieue de Bouillon sur la ligne Bouillon-Sedan.

La nouvelle artère vicinale passera par le Ban d'Alle sur la crête dont les pentes forestières dévalent vers les vallées de la Semois et de la Meuse française par Saint-Menges.

De Pussemange, il suffira d'un raccordement pour aller rejoindre de l'autre côté de la frontière à Gerspunsart le train départemental qui se dirige vers Nouzonville et Charleville.

La ligne va être mise en adjudication. Le cahier des charges est terminé par les services techniques provinciaux.

VERS L'AVENIR 11/10/1922

NOS TRAMWAYS

On nous écrit:

" Récemment, c'est-à-dire en août, nous nous sommes fait l'écho des habitants de Malonne se plaignant de l'administration de la "Mosane" (Tramways de Namur et extensions) qui ne met aucun tram en circulation de 9 h.30 à 11 h.30.

La Direction vient de faire droit à ces réclamations très légitimes.

Désormais, le tram de 11 h. 1/2 quittera le Malpas à 11 heures.

Le Direction ne pourrait-elle aussi modifier l'horaire de l'après-midi ?

En effet, de 12 heures 01 à 14 heures, pas de tram entre Namur et Malonne.

Intervalle trop long pour les voyageurs assez nombreux, surtout les dimanches et mercredis, jours de congé à l'Institut Saint-Berthuin ? "

Un wattman, père de trois enfants s'est vu mettre à pied pour huit jours avec privation de traitement en punition pour une peccadille.

Les employés, ses collègues, se sont cotisés généreusement. Cette marque de sympathie lui fera oublier la sévérité dont on a usé à son égard.

La charité est une belle chose. La modération est aussi belle. Il n'est pas donné à tous de la comprendre.

VERS L'AVENIR 14/10/1922

Nos tramways

Nous avons reçu cette lettre:

Monsieur

le Rédacteur en Chef,

Auriez-vous l'extrême obligeance de m'ouvrir vos colonnes pour exposer un grief à l'administration des trams électriques de Namur ?

Depuis de longues années, il existait un tram, passant à La Plante à 7 h. 35 du matin et amenant en ville toute la jeunesse de Profondeville, de Wépion et de La Plante qui fréquentait les écoles de Namur et devait être au poste à 8 heures. Ce tram vient d'être supprimé, et ce sans avertissement préalable au public, double reproche que je fais au Conseil d'administration. Plusieurs personnes ont

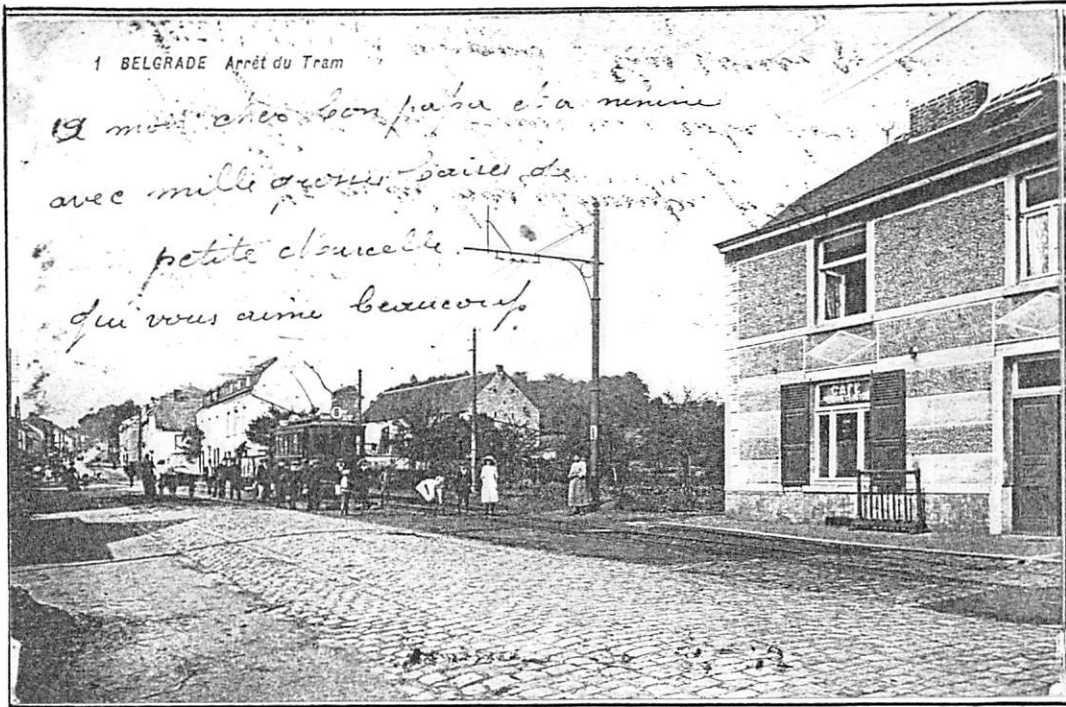
subi, du chef de ce non-avertissement, un préjudice grave; mais passons sur l'incorrection du procédé et venons-en au fait.

Les personnes et les enfants nombreux qui se servaient régulièrement de ce tram de 7 h. 35, doivent prendre dorénavant le tram, destiné à remplacer le premier, et qui passe à La Plante à 7 h. 20, un quart d'heure plus tôt. Tandis qu'avec l'ancien tram ils arrivaient à Namur à 7 h. 50, donc au moment de l'ouverture des classes, ils vont, par la suite, arriver peu après 7 heures et demie et battre le pavé jusqu'à 8 h. L'on me dira: ce n'est qu'un quart d'heure. Je le veux bien; mais a-t-on bien songé ce que c'est qu'un quart d'heure de flânerie forcée par toutes les in-

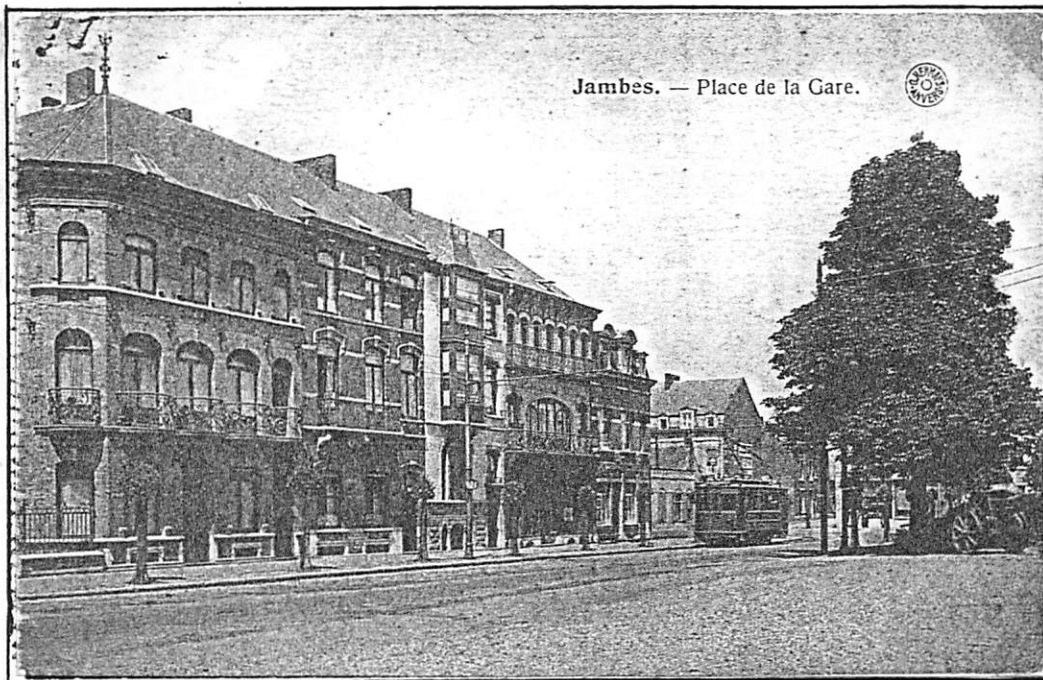
tempéries? L'on me répondra aussi que l'administration a eu des raisons sérieuses pour introduire le changement incriminé. Je veux bien, encore une fois, admettre qu'elle n'a pas agi sans réfléchir et qu'elle a obéi à des raisons peut-être très graves. Mais n'a-t-elle pas perdu de vue les intérêts d'une grande partie de sa clientèle, en l'occurrence tous les habitués du tram supprimé ?

Je vous serais obligé, Monsieur le Rédacteur en Chef, de vouloir bien livrer ces quelques lignes à la publicité: peut-être décideront-elles l'administration des trams à revenir sur sa décision ou à donner satisfaction d'une autre manière, à des désirs légitimes. "

TRAM VERT A BELGRADE.



TRAM VERT A JAMBES



VERS L'AVENIR 17/10/1922

ACCIDENT DE TRAM

Hier soir, le tram vicinal venant d'Onoz-Spy descendait vers Namur.

Arrivé au pont de bois, il croisa plusieurs gros fourgons de l'armée.

On ne sait à la suite de quelles circonstances, un des fourgons vint heurter une des voitures du tram et fut renversé.

Les quatre soldats qui se trouvaient sur le véhicule furent blessés assez sérieusement et durent être transportés à l'hôpital militaire.

Deux chevaux ont été également blessés et on a dû abattre un superbe chien malinois.

VERS L'AVENIR 18/10/1922

LES RAILS DU TRAM

Un honorable commerçant du centre de la ville nous demande d'insister pour qu'on force la Société des trams à nettoyer l'intérieur des rails.

Chez nous, dit-il, les cadres se dépendent, les objets bougent dans les étalages, tant il y a de la crasse dans ces rails.

Les rues sont déjà assez à bosses et à fosses sans que les tramways s'en mêlent.

Transmis à qui de droit.

VERS L'AVENIR 27/10/1922

NOS TRAMWAYS

On nous écrit: " Le vicinal qui fait le trajet entre Namur et St-Gérard qui dure près de 2 heures, n'est pas chauffé.

Par le froid qui sévit, nous arrivons à Namur le matin presque gelés.

Les étudiants, étudiantes, employés et ouvriers qui se servent journellement du vicinal pour se rendre à leurs études ou à leur travail vous seraient reconnaissants de bien vouloir vous faire l'écho de leur demande.

Ne pouvez-vous aussi obtenir que l'on fasse cesser les conversations la plupart du temps très osées que certains voyageurs tiennent dans le tram devant des enfants ? "

Transmis à qui de droit avec nos vives insistances.

VERS L'AVENIR 4/11/1922

NOS TRAMWAYS

Nous avons réussi à amplifier l'écho des plaintes reçues de Bois-de-Villers, touchant l'absence de chauffage dans les voitures de la ligne vicinale Namur-Saint-Gérard.

La S.N.C.V. nous a entendus et a exaucé les vœux des voyageurs avec une célérité dont il y a lieu de lui avoir gré. Elle annonce que les voitures sont chauffées depuis le 1er novembre. C'est parfait. Il faut d'ailleurs avouer que le froid a fait une apparition précoce cette année, prenant au dépourvu les administrations et même chacun de nous. Merci donc à la Société Nationale.

La Société nous signale à propos des conversations licencieuses qu'il suffit que les voyageurs qu'elles offusquent à bon droit attirent l'attention du garde et lui demandent de les faire cesser et au besoin de verbaliser.

VERS L'AVENIR 6/11/1922

COLLISION

Une charrette de Mr Honoré Gouteau, marchand de légumes, à Jambes, passait à La Plante, Chaussée de Dinant, quand une auto voulut la dépasser, l'accrocha, la renversa et brisa les brancards.

Un tram arrivait à ce moment. Il ne put s'arrêter et acheva de démantibuler la charrette.

Personne n'a été blessé.

VERS L'AVENIR 9/11/1922

UNE FACON DE SE FAIRE PAYER

Un certain Auguste Cordier, sujet français, devait 20 francs à René Defils, pour location d'une chambre.

Defils le rencontra sur le tram et, pour se payer, lui enleva sa casquette.

Plainte a été déposée.

VERS L'AVENIR 10/11/1922

TRAMS SPECIAUX

A l'occasion de la seconde foire de Namur, qui durera du 12 novembre au 11 décembre inclus, il sera organisé les trams spéciaux suivants:

Lignes électriques: Tous les dimanches, un tram quittera Wépion à 22 heures pour faire retour à Profondeville en quittant Namur à 22 heures 3/4. De même un tram quittera Malonne à 22 heures pour faire retour jusque Malpas en quittant Namur à 22 heures 3/4.

Lignes vapeur: Le dimanche 19 novembre, un tram quittera Onoz et un autre Forville à 21 heures 30 pour faire retour vers ces points en partant de Namur à 22 heures 3/4.

Tous ces trams desserviront tous les arrêts, tant à l'aller qu'au retour.

VERS L'AVENIR 20/11/1922

LIGNE EGHEZEE-ST-DENIS-BOVESSE

M. Neujean, Ministre des Chemins de Fer, vient de répondre au Baron de Montpellier en ces termes:

" Il résulte des renseignements que la S.N.C.V. vient de me communiquer que l'horaire en vigueur a été étudié de façon à assurer de préférence les correspondances à Saint-Denis-Bovesse vers Namur qui sont beaucoup plus utiles que celles vers Bruxelles.

Elle signale que les voyageurs à courte distance (et ils sont de loin les plus nombreux) se rendraient à Saint-Denis ou en reviendraient à pied si les correspondances n'étaient pas bien assurées.

D'autre part, la mise en service d'un quatrième tram ne peut, selon la Société être envisagée dans la situation actuelle, parce que la dépense nécessaire par ce service supplémentaire serait loin d'être compensée par la recette en plus."

VERS L'AVENIR 25/11/1922

NOS TRAMWAYS

On nous écrit:

" Tout récemment, dans le tram Jambes-Namur, un voyageur - un gros bourgeois enrichi - offrit en payement de son billet de 35 centimes une coupure des pays français occupés, sans valeur en Belgique. Le receveur refusa naturellement, ce qui lui valut une grossière injure de l'irascible Monsieur.

Le receveur fit son rapport à Qui de Droit.

Croyez-vous que la Compagnie approuva son employé ?

Erreur ! Le pauvre receveur se vit réprimander avec menace de renvoi au premier manquement.

Le malheureux et ses compagnons sont perplexes: s'ils observent le règlement, ils se font réprimander. S'ils le laissent transgresser, ils sont encore réprimandés et menacés.

Que faire alors ?

VERS L'AVENIR 22/12/1922

LE TRAM CONTRE L'ARTILLERIE

Ce matin, au Tunnel, un tram à vapeur est allé se jeter contre une troupe d'artillerie qui se rendait à la plaine des manoeuvres.

Un soldat a eu le bras cassé et un autre a été légèrement blessé à la tête.

VERS L'AVENIR 25/12/1922

CE N'ETAIT PAS GRAVE

Nous avons relaté vendredi qu'un tram avait foncé dans une batterie d'artillerie, endommageant un camion et blessant deux soldats.

Les blessures n'étaient heureusement que légères. Les deux artilleurs ont été soignés à la caserne et samedi tous deux ont pu rentrer en congé dans leur famille.

VERS L'AVENIR 30/12/1922

PORTEFEUILLE TROUVE

Madame Van den Thoren, de Dave, avait oublié hier dans le tram de Jambes son portefeuille contenant 203 francs.

Le tout tomba heureusement dans les mains d'un brave homme, Monsieur Alphonse Penin, receveur sur les lignes de la Mosane, qui s'empressa de porter le portefeuille au bureau du tram où Madame Van den Thoren fut tout aise de retrouver son bien.

Monsieur Penin est coutumier du fait. Depuis quelques années, c'est le sixième portefeuille qui grâce à lui revient intact aux mains de son propriétaire.

VERS L'AVENIR 5/1/1923

COLLISION

Hier à midi, à l'entrée de la rue du Pont, un tram a renversé la charrette de Mr Dock, de Cortil-Wodon. Cette charrette s'est abattue dans une vitrine de la chapellerie Dombret.

VERS L'AVENIR 1/2/1923

UNE COLLISION

A La Plante, les charretiers Joseph Quinet et Fernand Delforge suivaient le soir la voie du tram à La Plante en conduisant deux tombereaux.

Un tram survint. Le wattman ne vit pas la petite lanterne des véhicules, renversa et brisa le deuxième tombereau, le projetant sur le premier dont le conducteur Quinet fut lancé sur le sol où il resta évanoui. Il n'est toutefois pas grièvement blessé.

Le devant de la voiture motrice est défoncé.

VERS L'AVENIR 13/2/1923

LES CHEMINS DE FER VICINAUX DANS LE CANTON DE FOSSES

Réponse du Directeur Général de la S.N.C.V. au Gouverneur de la province de Namur, suite au vœu du Conseil Provincial de voir établir un chemin de fer vicinal de Malonne à Floreffe et Fosses par Sart-St-Laurent:

"Bruxelles, le 31 janvier 1923.

Monsieur le Gouverneur,

Nous avons l'honneur de répondre à votre dépêche du 3 octobre 1922.

L'établissement d'une ligne vicinale entre Malonne-Port et Fosses rencontre des difficultés considérables. La route de l'Etat qu'il faudra emprunter en partie ou longer entre Malonne et Sart-Saint-Laurent, présente des déclivités qui ne peuvent être admises par nos lignes.

Dans la traversée de Floreffe, la chaussée est fort étroite et il est fort vraisemblable que l'administration des Ponts et Chaussées n'y autorisera pas la construction d'un chemin de fer vicinal. Or, il ne nous paraît pas possible d'éviter l'emprunt de cette route.

L'utilité de la ligne ne paraît d'ailleurs pas incontestable, la commune de Floreffe étant déjà desservie par le grand chemin de fer.

D'autre part, le projet Lesves-Fosses pour lequel la Province et les communes avaient souscrit avant la guerre leur quote-part dans le capital, mettra la ville de Fosses et la commune de Sart-St-Laurent en communication avec la ville de Namur et reliera le réseau de Namur avec les lignes de la banlieue de Charleroi.

Le Directeur Général. "

VERS L'AVENIR 23/2/1922

CUL DES SARTS AFFAIRE MYSTERIEUSE

Comme le tram à vapeur Chimay-Cul-des-Sarts passait à proximité du pont de Regniowelz près de la frontière française, un individu tira un coup de revolver dans la direction du tram.

Une vitre vola en éclats et il s'en fallut de peu que le receveur Mr Labioit ne soit atteint.

La Gendarmerie a ouvert une enquête.

VERS L'AVENIR 10/3/1923

TRAMS SPECIAUX

A l'occasion des fêtes de la mi-carême à Namur, il sera organisé le 11 mars 1923 les trams spéciaux suivants:

Ligne Namur-Profondeville: un tram spécial partira de Namur à 23 heures pour Profondeville. Un départ supplémentaire de Fooz-Dépôt pour Namur aura lieu à 22 heures 10.

Ligne Namur-Malonne: un tram spécial partira de Namur à 23 heures pour Malonne-Malpas. Un départ supplémentaire de Malonne-Port pour Namur aura lieu à 22 heures 20.

Ligne Namur-Spy-Onoz: un tram spécial partira de Namur pour Onoz à 23 heures.

Ligne Namur-Forville: un tram spécial partira de Namur pour Forville à 23 heures.

VERS L'AVENIR 13/3/1923

NOS TRAMWAYS

On nous écrit:

" Les voyageurs qui empruntent les lignes de la Mosane (trams de Namur et extensions) sont unanimes à rendre hommage à la serviabilité, au zèle et au dévouement des employés subalternes de la Compagnie.

Aussi, il leur est pénible d'apprendre que pour un léger manquement, par exemple un retard involontaire et unique depuis 14 ans de service (retard dont il s'est empressé de s'excuser) un wattman s'est vu infliger une amende. Un autre, pour une plaisanterie inoffensive, a été mis à pied pour un jour.

N'est-ce pas là trop de sévérité?

D'autre part, les voyageurs s'étonnent de la façon d'agir d'un contrôleur. Pour trouver les receveurs en défaut, il ne se contente pas de vérifier les billets (ce qui est son droit et son devoir), mais il interroge les voyageurs. Le contrôleur peut réclamer les billets dont la lecture lui dira d'où est parti le voyageur et où il doit descendre. Le voyageur n'est pas tenu de le lui apprendre."

VERS L'AVENIR 14/3/1923

TRAMS SPECIAUX

Dimanche, la "Mosane" avait établi des trams spéciaux à l'occasion de la Mi-Carême. Le prix était doublé même pour les voyageurs munis d'abonnements.

Pouvait-on augmenter les prix fixés par une convention et y a-t-il un article du règlement qui défende l'accès des trams spéciaux aux abonnés ?

Un voyageur a demandé au garde de qui il avait reçu cet ordre. On lui a répondu en citant le nom d'un contrôleur.

VERS L'AVENIR 16/3/1923

AUX TRAMWAYS

Monsieur le Directeur de la "Mosane" nous écrit:

" On me communique votre journal du 14 courant.

Sous la rubrique "Trams Spéciaux", vous critiquez la perception du prix double aux trams spéciaux de nuit et le refus de reconnaître la validité des abonnements à ces trams.

La perception en question résulte d'un arrêté ministériel signé Neujean, daté du 31 octobre 1921 et publié en son temps au Moniteur.

L'article 23 des conditions réglementaires générales sur les lignes concédées à la S.N.C.V. stipule: "les abonnements généraux ne sont pas valables aux trams spéciaux et aux trains de plaisir."

Notre façon de procéder s'appuie donc sur des prescriptions officielles et ne résulte donc pas du bon plaisir d'un contrôleur ainsi que le fait supposer votre article".

Au prix où l'on paye les billets, Mr le Directeur et sa Société pourraient se contenter du tarif simple.

VERS L'AVENIR 24/3/1923

UNE MOTO CONTRE UN TRAM

Un tram arrivait hier après-midi place Kekeljan, lorsqu'un motocycliste déboucha à toute allure du tournant dangereux du boulevard ad Aquam.

Le wattman bloqua immédiatement ses freins. Le motocycliste, un nommé Jules Feron de Liège, âgé d'une trentaine d'années, alla se jeter contre le tram.

Il en fut quitte pour de fortes contusions qui ne l'ont toutefois pas empêché de se relever. Sa moto est abîmée mais non hors d'usage.

VERS L'AVENIR 27/3/1923

LES PIÈCES DE 0,25 fr EN ZINC ET L'ART. 556 DU CODE PÉNAL

Pourquoi les receveurs des trams électriques de Namur, agissant sur ordre, refusent-ils ces pièces depuis le 23 courant, alors qu'elles ont cours légal jusqu'au 31 mars ?

Il y a certes là un abus intolérable de la part d'un service public et un mauvais exemple. L'article 556 § 3 du code pénal est formel: "Ceux qui à défaut de convention contraire, refusent de recevoir les monnaies non fausses ni altérées selon la valeur pour laquelle elles ont cours légal en Belgique seront punis d'une amende de 5 à 15 francs".

VERS L'AVENIR 31/3/1923

L'HORAIRE DES TRAMS

Un abonné nous écrit:

" Je me permets de vous signaler une anomalie existant actuellement: Le tram à vapeur partant pour Fleurus à 8 heures 07 croise au boulevard du Nord prolongé le tram électrique 3 partant de Belgrade à 8 heures et le n° 2 venant de St-Servais.

Ces deux trams, le 3 et le 2, stationnent tous les jours une minute, parfois deux, en attendant le vapeur.

J'estime que le vapeur devrait croiser au Bd Mélot au lieu du Bd du Nord.

De cette façon, les trams 2 et 3 pourraient franchir jusqu'au parc et de là vers la gare.

Notez que le retard qu'on fait subir aux trams 2 et 3 par ce croisement actuel occasionne un retard appréciable à tous les voyageurs qui viennent en ville par ces trams.

De plus, si le premier tram qui vient de Profondeville a un tout léger retard, il ne donne plus correspondance pour le tram de Fleurus.

Vous feriez plaisir à beaucoup de gens en signalant cette anomalie afin que l'administration des trams la fasse cesser."

VERS L'AVENIR 4/4/1923

LIGNE SORÉE-CINEY

Le Vicinal Sorée-Ciney sera prochainement achevé.

Le premier tronçon Sorée-Emptinal sera mis en adjudication le 11 avril.

La deuxième partie sera mise en adjudication dès que le pont sur la ligne de Huy sera reconstruit par l'administration des Chemins de Fer.

A quand la construction du vicinal Beauraing-Dinant ?

Reprendra-t-on aussi bientôt l'étude abandonnée avant la guerre de la ligne Ciney-Houyet ?

VERS L'AVENIR 12/4/1923

VICINAL ANDENNE-SOREE-CINEY

Le projet d'arrêté royal décrétant l'augmentation du capital de la ligne vicinale Andenne-Sorée-Ciney, avec embranchement d'Ohey à Havelange, vient d'être soumis à la signature de Monsieur le Ministre des Finances qui a déjà donné son accord de principe quant à l'intervention de l'Etat dans ce capital.

VERS L'AVENIR 28/4/1923

TAMPONNEE PAR LE TRAM

Une jeune fille de Saint-Denis, Melle Madeleine Jeanmart, traversa samedi la rue de Fer et passant devant un tram qui stationnait au croisement.

Elle ne vit pas arriver en sens inverse le tram n° 8 et fut atteinte et renversée. Elle a été blessée à la tête et au bras gauche, peu grièvement toutefois.

VERS L'AVENIR 9/6/1923

NOS VICINAUX

Un service d'autobus fonctionne entre la gare de Haybes et Gedinne.

La construction d'un tram Vireux-Gedinne et Gedinne-Givet est à l'ordre du jour.

Nos amis de la frontière française font en ce sens une active propagande.

VERS L'AVENIR 12/6/1923

VOL SUR LA VOIE

Sur la ligne du tram électrique de la Citadelle, on a volé 14 connexions en cuivre rouge de 80 centimètres de long sur 1,5 centimètre de large.

VERS L'AVENIR 12/6/1923

RENVERSEE PAR LE TRAM

Madame Marie Massaux, de Bomel, se dirigeait par la rue Mathieu vers la passerelle de la Station.

En passant derrière une remorque de tram, elle ne s'aperçut pas qu'un autre tram arrivait.

Renversée, elle a été légèrement contusionnée, heureusement sans gravité.

VERS L'AVENIR 19/6/1923

RENVERSEE PAR LE TRAM

Rue du Pont, dans le passage étroit qui longe le musée, Madame Pecheur, de Ciney, a été renversée par un tram.

Elle n'a pas de blessures graves, mais subira une incapacité de travail d'un mois environ.

VERS L'AVENIR 29/6/1923

TRAMS SPECIAUX POUR LA FOIRE

Des trams spéciaux seront organisés les dimanches 1, 8, 15, 22 et 29 juillet.

Tous ces trams observeront les arrêts figurant à l'horaire des trains réguliers.

Les cartes d'abonnement ne seront pas valables aux trams spéciaux.

A partir de 23 heures, les prix des billets seront doublés.

VERS L'AVENIR 9/7/1923

MOTO CONTRE TRAM

Monsieur Alphonse Desmeth, voyageur de commerce demeurant avenue de Salzinnes, 91, arrivait à moto de la rue Moncrabeau.

A ce moment, passait rue de Fer le tram n° 2 et une collision se produisit. Le motocycliste, tombé de sa machine fort abîmée, a été blessé à la jambe gauche, au genou droit et au coude droit.

VERS L'AVENIR 10/7/1923

UNE BELLE AFFICHE

C'est celle que la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux vient d'éditer et qui représente neuf des plus beaux sites de la Belgique.

Namur y est représentée, ainsi que les Grottes de Han et la Vallée de la Semois.

VERS L'AVENIR 12/7/1923

DANS LES TRAMS

Un abonné nous demande de prier l'administration des trams de faire quelque chose pour les voyageurs.

Par ces chaleurs, les trams sont surchauffés et dans la plupart des voitures on ne peut ouvrir qu'une fenêtre sur deux, la seconde étant calée.

On voudrait pouvoir tout ouvrir spécialement sur la ligne Namur-Saint Gérard.

Transmis à qui de droit, avec nos insistances pour obtenir cette petite satisfaction.

VERS L'AVENIR 29/7/1923

UN VOYAGE AMUSANT

C'est celui qu'on peut se payer assez souvent de la gare de Namur à Malonne-Malpas par le tram qui doit quitter la place de la Station à 9h.43.

Si d'aventure vous avez pu prendre place dans les voitures surchauffées, on va vous faire "manoeuvrer" pendant quelques minutes, de façon à ce qu'aucun détail de la gare ne vous échappe, le tout accompagné de chocs qui n'ont rien d'agréable.

Enfin, le tram se met en route. Près du parc, il va à nouveau manoeuvrer pour laisser passer la grande voiture qui file, heureuse mortelle, vers la Route Merveilleuse.

Vous n'êtes pas au bout de vos amusements: Place Wiertz, nouvel arrêt prolongé. Au dépôt de la Gueule du Loup, on manoeuvre derechef pendant un temps assez long. Le tram à vapeur s'amène lourdement. Enfin, la route est libre. Ce n'est rien si au Port on ne va pas à nouveau "manoeuvrer".

Oui, c'est un voyage amusant par trente degrés de chaleur.

VERS L'AVENIR 31/7/1923

FORVILLE SUCCES UNIVERSITAIRE

Mr Georges Gilot, de Forville, fils de notre sympathique chef de Station, Mr Célestin Gilot, vient de subir devant le Jury de l'Université de Liège, son quatrième examen d'ingénieur des mines.

Nos félicitations.

VERS L'AVENIR 11/9/1923

ACTE DE COURAGE

Mr Charles Paquet, de Salzinnes, s'élança sur deux chevaux emballés attelés à un lourd chariot chargé qui dévalaient la rue de la Colline et est parvenu à les arrêter à quelques mètres du tram électrique qui passait juste à ce moment et sur lequel ils allaient se jeter.

Félicitations sincères à cet intgrépide jeune homme.

COLLISION

Rue du pont, un tram conduit par le wattman Alexandre Leroy a tamponné un attelage qui débouchait de la rue des Moulins.

Renversés par les choc, les deux chevaux furent blessés à la tête et aux jambes. La flèche du camion fut brisée. Le tram roulait à allure modérée.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

VERS L'AVENIR 19/9/1923

ACTE DE PROBITE

Un prêtre ayant perdu sur la plateforme d'un tram la somme de 140 francs se fait un devoir de signaler la probité de Mr Louis Noël, marchand de journaux à la Gare de Namur qui, de lui-même, s'est informé du propriétaire à qui il a remis son bien.

VERS L'AVENIR 25/9/1923

CINEY LE VICINAL D'ANDENNE

Le Vicinal Ciney-Sorée-Andenne réclamé depuis si longtemps

avec insistance sera bientôt mis en exploitation jusque Champion.

Il reste à construire le pont d'Emptinne (Ligne Ciney-Statte).

VERS L'AVENIR 26/9/1923

TRAM CONTRE CAMION

A La Plante, chaussée de Dinant, un tram venant de Wépion a tamponné une camionnette de la firme Dethier et Latour. La camionnette est hors d'usage. Il n'y a eu aucun blessé.

VERS L'AVENIR 1/10/1923

DEUX TRAMS SE TAMPONNENT

Hier après-midi, à La Plante, à l'arrêt du Parc, deux trams se suivaient vers Wépion. Le second se jeta sur le premier. Il y eut quelques vitres brisées et quelques voyageurs légèrement blessés par des éclats de verre.

Mme Lessire demeurant rue du Parc, 23, a été projetée sur le plancher et souffre du côté gauche.

VERS L'AVENIR 22/10/1923

DANS LE TRAM

Mme Vve Merveille avait oublié son parapluie dans le tram à l'arrêt de la Porte de Fer.

Au pont de Jambes, le receveur, voyant un parapluie sur la banquette, crut qu'il appartenait à une jeune fille qui descendait et le lui signala. Celle-ci s'en empara sans mot dire.

On la recherche.

VERS L'AVENIR 5/11/1923

BIOUL

Si Bioul possède des souvenirs historiques, on la laisse bien à l'abandon au point de vue des communications.

Avant la guerre, six trams faisaient le service vers Namur. Actuellement, il n'y en a plus que deux.

Les gens de Bioul seraient bien heureux si Mr Lebureau voulait bien s'occuper d'eux.

VERS L'AVENIR 6/12/1923

NOS TRAMWAYS

On nous écrit de Bois-de-Villers:

" Nous apprenons avec plaisir que la "Mosane" (trans de Namur et extensions) a l'intention bien arrêtée:

- 1) de chauffer les voitures, au moins celles des trams à vapeur.
 - 2) de prendre des mesures pour assurer la régularité des départs et des arrivées.
 - 3) d'éviter des manoeuvres de wagons de marchandises les dimanches.
 - 4) de mettre à la disposition des voyageurs par ces jours de mauvais temps des voitures en suffisance pour leur permettre de s'abriter contre les intempéries (On ne réclame ici que pour les voyageurs, car le bétail est bien servi, notamment sur la ligne Namur-St-Gérard).
- Si ces intentions se réalisent, les amères réclamations très fondées, cesseront.

VERS L'AVENIR 14/12/1923

UN ACCIDENT DE TRAM

Le tram vicinal Malonne-Namur est entré en collision à 2 heures près du nouvel hôpital militaire, avec une motrice qui circulait sur la voie à ce moment et qui rentrait au dépôt. Le tram vicinal n'avait pas pu la voir assez vite, la courbe à cet endroit étant assez forte.

Le choc fut des plus violents et plusieurs voitures ont été gravement endommagées.

Quelques voyageurs ont été blessés et il a fallu les soigner sur place. Le contrôleur, Mr Eloy, a droit à toutes nos félicitations pour son sang froid et le dévouement dont il a fait preuve à l'égard des voyageurs.

La voie débloquée, le tram a été refoulé jusqu'aux Balances pour poursuivre sa route jusque Namur.

VERS L'AVENIR 17/12/1923

LES VOLS AU TRAM

Sur le territoire de Fooz-Wépion, près de l'arrêt du passage d'eau de Dave, on a arraché nuitamment une trentaine de connections en cuivre (valant 450 frs).

Sur la voie du vicinal, entre les points d'arrêt de Malonne-Port et de Malonne-Pensionnat, 22 connexions en cuivre rouge (valant 300 frs) ont été volées.

Une enquête est ouverte.

VERS L'AVENIR 18/12/1923

BURE LE TRAM

Le tram qui part de Wellin pour Grupont est archicomble car l'administration a trouvé moyen de ne placer derrière la locomotive qu'une minable voiture.

Aussi, il est joli, le concert de protestations des voyageurs dont on réclame toujours davantage.

VERS L'AVENIR 23/12/1923

ANDENNE COLLISION

Venant de Noville-les-Bois pour rejoindre la route d'Andenne à Eghezée, Mr Marlier, négociant à Andenne, eut son attention attirée par une voiture qui obstruait la route au moment où arrivait un tram caché par une maison.

Mr Marlier ne put l'éviter et la machine du train vint prendre le devant de l'auto, projetant ses occupants dans le fossé.

Ils s'en relevèrent sans blessures, mais tout l'avant de l'auto est fort endommagé.

VERS L'AVENIR 1/1/1924

COLLISION ENTRE UN TRAM ET UN CAMION

Un tram et un camion de laitier se sont rencontrés sur le pont de Salzinnes.

Un voyageur qui se trouvait sur la plate-forme, Monsieur Hyppolite Thonus, industriel à Salzinnes, qui avait vu la collision inévitable, sauta de la motrice et roula sur le sol, se blessant à la tête et aux épaules. Il fut soigné immédiatement par des médecins.

Un cycliste qui suivait le camion pâtit également de la collision et eut son vélo endommagé.

L'accident est dû au fait que les roues du tram ont patiné.

VERS L'AVENIR 3/1/1924

FRANC-WARET SUR LA VOIE DU TRAM

Hier matin, le premier tram vicinal venant de Forville passait vers 6 heures au lieu-dit Bourriquet, entre Noville-les-Bois et Franc-Warêt, quand le machiniste s'aperçut qu'il venait de renverser un homme qui s'était aventuré sur la voie.

Le corps du malheureux qui avait été trainé sur trois mètres de distance était étendu sans connaissance sur la neige. On le transporta à la station de Franc-Warêt où il resta sans connaissance jusque 7 heures.

Heureusement, la neige l'avait protégé en amortissant le choc et on espère que l'accident n'aura pas de suites graves. Il s'était trompé de chemin à cause de la neige. Atteint de congestion, il était ensuite tombé sur la voie du tram.

VERS L'AVENIR 7/1/1924

LIVES ACCIDENT AU VICINAL

Samedi, vers 10 heures du matin, le vicinal, en reculant pour manoeuvrer, a pris en écharpe un auto-camion et l'a trainé sur une distance de dix mètres environ, l'endommageant gravement.

Heureusement, il n'y a pas eu d'accident de personnes.

VERS L'AVENIR 10/1/1924

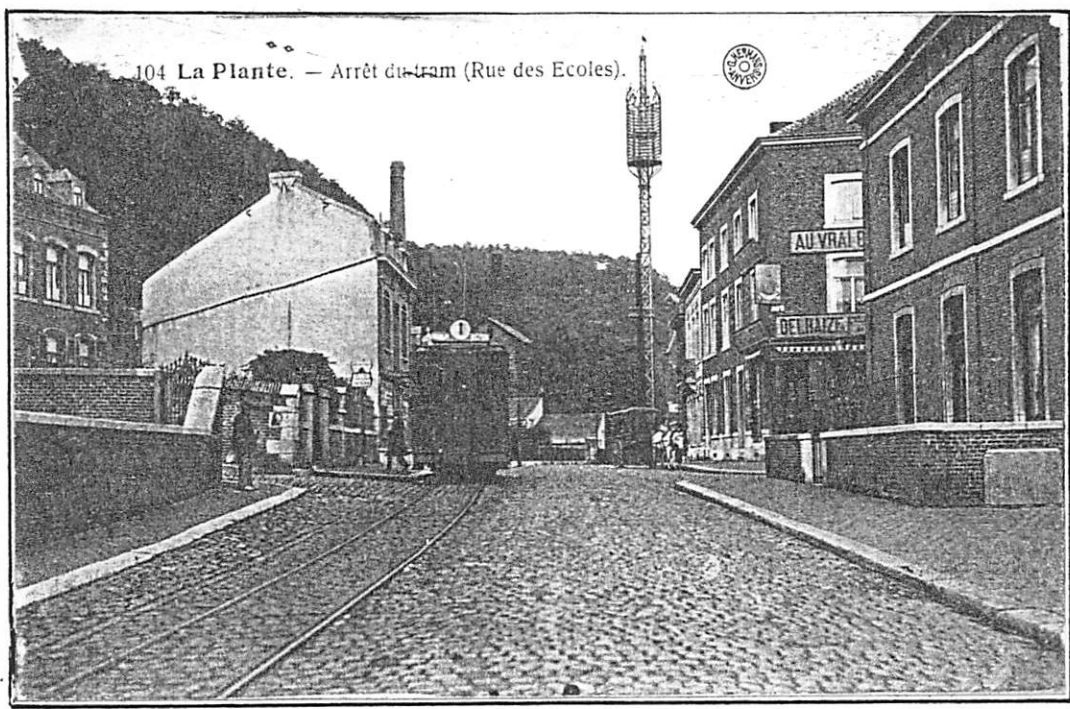
SEILLES UN HOMME ECRASE PAR LE TRAM

Lundi, vers 20 heures, Auguste L., un mendiant presque aveugle regagnait sa demeure, longeant la voie du tram Seilles-Eghezée, les rails lui servant de direction.

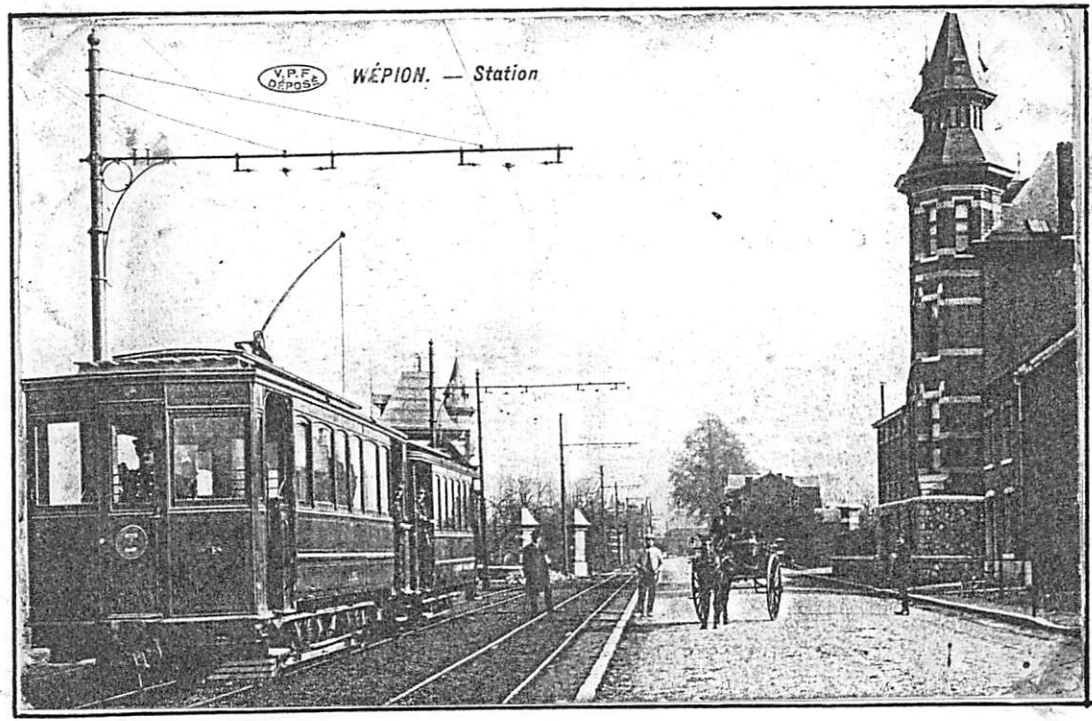
Il n'entendit pas une locomotive rentrant au dépôt. Le malheureux fut renversé par la locomotive et roula finalement sous la machine. Aux cris poussés par la victime, le machiniste bloqua ses freins. Il fallut soulever la locomotive pour le dégager mais il ne donnait plus signe de vie et le docteur Simon ne put que constater son décès.

La Gendarmerie de Seilles a fait l'enquête d'usage.

TRAM VERT A LA PLANTE



TRAM VERT A WÉPION



VERS L'AVENIR 19/1/1924

LA LIGNE NAMUR-CITADELLE

La Société Mosane va améliorer la ligne Namur-Citadelle, à l'embranchement de la rue de la Colline et de la rue du Belvédère.

Le projet qu'elle se propose de réaliser consiste à reporter vers la droite de la rue du Belvédère la voie vicinale qui, par sa disposition actuelle, ferme l'issue de la rue de la Colline au passage d'un tram.

On ne peut qu'applaudir à cette heureuse mesure.

VERS L'AVENIR 31/1/1924

COLLISION ENTRE TRAM ET AUTO

Une collision s'est produite rue du Pont entre un tram électrique conduit par le wattman Fernand Etienne, de Flawinne et une auto conduite par Monsieur Maurice Denis, sujet français, résidant à Bruxelles.

L'auto venait de la place Kekeljan et le tram roulait en sens inverse. C'est en voulant dépasser une charrette que le chauffeur a touché la motrice.

Heureusement, il n'y a pas eu d'accident de personnes. Un garde-boué avant de l'auto a été sérieusement envisagé.

VERS L'AVENIR 9/2/1924

COLLISION

Une collision s'est produite rue de Fer, entre un tram venant de Wépion et l'auto de Mr Crahay, industriel à Gosselies.

La carrosserie de l'auto a été sérieusement endommagée.

VERS L'AVENIR 23/2/1924

AUTO CONTRE TRAM

Jeudi, vers 11 heures 30, au moment où l'auto de Mr Wasseiges, conduite par un mécanicien de garage, venant du boulevard Mélot, quittait la place Louise-Marie pour s'engager dans la rue de Bruxelles, elle fut tamponnée par le buttoir de la motrice d'un tram se dirigeant vers Salzinnes. Elle fut traînée sur quelques mètres contre la bordure du trottoir.

Le tram stoppa aussitôt et l'automobiliste cala ses freins. Il n'y eut pas d'accident de personne, mais l'auto est gravement avariée: garde-boue avant-gauche détruit, carrosserie arrachée, avant-train fortement faussé.

AUTO CONTRE POTEAU

Vers 2 heures 30, ce vendredi, au terre-plain d'Omalius, une voiture Minerva fit une embardée qui la projeta contre un poteau du tram.

Le choc fut si violent que l'armature du poteau vola en éclats.

Le chauffeur, blessé à la tête, mais heureusement sans gravité, reçut les soins du docteur Lambert appelé sur place.

Quant à la voiture, elle est démolie.

VERS L'AVENIR 6/3/1924

LE PONT DE JAMBES

Les travaux avancent. La Société des Vicinaux a procédé à des travaux de mesures pour l'installation de ses nouvelles voies.

VERS L'AVENIR 10/3/1924

COLLISION DANS LA RUE

Le tram Namur-Profondeville, conduit par le wattman Auguste Halloy, venait de dépasser la place d'Armes. Il roulait lentement rue du Pont, lorsqu'il fut heurté violemment à quelques mètres en deçà de la rue des Bouchers par l'auto-camion de Mr Courthéoux, de Jambes, qui débouchait de ladite rue. La motrice a été quelque peu avariée, mais aucun accident de personnes n'est à déplorer.

VERS L'AVENIR 18/3/1924

<p>Le tram de Saint-Servais</p> <p>Un habitué du tram nous écrit, le 17:</p> <p>Veuillez me faire le plaisir de m'accorder l'hospitalité de vos colonnes pour adresser une petite requête à la Société des Tramways électriques, pour la façon dont le service est fait sur la ligne de Saint-Servais-Jambes.</p>	<p>Le premier tram du matin part de Saint-Servais, à 7 h. 22, pour arriver à la gare de Namur, à 7 h. 30. Ce tram ne donne pas satisfaction à ce point de vue qu'il arrive trop tard pour les trains; en effet, des trains partent de Namur à 7 h. 28, h. 30 et 7 h. 32. Il est un fait certain, qu'en descendant du tram, à 7 h. 30, nul ne peut prendre son coupon et avoir les trains cités plus haut, de</p>
--	--

Plus, le dit tram est chaque fois arrêté par des manœuvres de vicinaux qui se font entre le tunnel et les deux ponts, près du boulevard du Nord. Ainsi, ce matin encore, la dite manœuvre mettait le tram de 7 h. 22 en retard; arrivé en face de la poste, une machine du tram faisait aussi une manœuvre et nous étions en face de la gare à 7 h. 34. Le tram en question part du dépôt, à 6 h. 45 pour arriver à la gare à 6 h. 55, stationne jusque 7 h. 10 pour partir à Saint-Servais, dont il repart à 7 h. 22. Il suffit que ce tram parte de la gare à

7 h. 05 pour repartir de Saint-Servais à 7 h. 17 et être à la gare à 7 h. 25, et alors il est loisible aux voyageurs de prendre les trains de 7 h. 28, 7 h. 30 et 7 h. 32. En outre, les vicinaux ne seront plus là pour l'empêcher d'arriver à l'heure, car je ne vois pas ce qu'il fait à la gare, depuis 6 h. 55 jusque 7 h. 10. Un bon mouvement de la Compagnie et chacun sera satisfait. Il me semble que lorsque l'on paye 0 fr. 30 pour un si petit parcours, on a bien droit d'arriver pour l'heure du train.

VERS L'AVENIR 19/3/1924

LE CHEMIN DE FER VICINAL NAMUR-SAINT-SERVAIS-PERWÉZ

On nous écrit:

" Les bourgmestres des localités intéressées se sont réunis il y a quelque temps afin de ressusciter cette question abandonnée depuis vingt ans, mais qui revient périodiquement sur le tapis à l'approche des élections.

Un seul des magistrats communaux faisait défaut, précisément celui dont la localité en profiterait plus que toute autre.

Au cours de l'échange de vues, un bourgmestre fit une proposition si burlesque que toute l'assemblée fut sur le point d'éclater de rire.

Une nouvelle réunion des bourgmestres intéressés aura lieu sous peu.

Nous en reparlerons et espérons que le bourgmestre abstentionniste sera cette fois présent ou aura la bonne grâce de s'y faire représenter par un membre de son conseil communal."

VERS L'AVENIR 21/3/1924

SAINT-SERVAIS

La voirie vicinale à l'arrêt de la rue Hicquet en temps de pluie est un vrai défi à la population.

Monsieur le Directeur des Vicinaux ne pourrait-il pas, par période de pluie, se rendre lui-même sur les lieux et constater la situation de ce point d'arrêt ?

Je suis certain qu'il y apporterait immédiatement remède et mériterait la reconnaissance des nombreux clients de ses tramways.

La Gatte d'Or d'Hastedon.

VERS L'AVENIR 26/3/1924

L' HORAIRE DES TRAMS

La Direction de la Société Mosane nous adresse le communiqué suivant:

A partir du 26 mars 1924, le premier départ du tram de Namur vers Saint-Servais se fera à 7 heures 05 au lieu de 7 heures 10 et son retour quittera Saint-Servais à 7 heures 15 au lieu de 7 heures 22.

VERS L' AVENIR 29/3/1924

<p>Nos tramways</p> <p>On nous écrit de Spy:</p> <p>La Direction de <i>La Mosane</i> (Namur et extensions) s'est vue, bien à regret, obligée d'augmenter ses tarifs de 30 p. c. Mais, grande et généreuse, elle a voulu faire profiter son personnel de cette augmentation de recettes et partant de bénéfices.</p> <p>Elle a donc accordé 3 à 4 p. c. de supplément à ses receveurs, contrôleurs... C'est-à-dire 40 à 50 centimes environ, pour le travail quotidien de huit heures. Voilà un beau geste. Combien les employés doivent se réjouir et bénir tant de générosité!</p> <p>..</p> <p>Le public, payant plus, sera mieux servi, du moins, il l'espère. Les départs</p>	<p>auront lieu aux heures réglementaires, les manœuvres ne se multiplieront plus outre mesure, les arrêts ne se prolongeront plus, etc...</p> <p>Un ami me prie de signaler à M. le Directeur de la Compagnie un de ses contrôleurs-inspecteurs, qui se montre, à l'égard du personnel inférieur, sans délicatesse, sans urbanité, sans savoir vivre?</p> <p>Faudra-t-il, comme autrefois, publier ses faits et gestes et le rappeler aux règles élémentaires de la politesse?</p> <p><i>Un employé de La Mosane.</i></p> <p>..</p> <p>N. D. L. R. — A côté de ces critiques, nous devons des remerciements à la Direction, qui a fait droit à une requête publiée ici relative au premier tram de Saint-Servais.</p>
--	---

VERS L' AVENIR 3/4/1924

COLLISION

Une voiture conduite par Monsieur Paul Falck, d'Anvers, sortant de la rue des Bouchers, est allée se jeter sur une motrice de tram qui stationnait au point d'arrêt rue du Pont, en attendant son départ vers Jambes.

Les trams s'arrêtent en effet à l'intersection des rues du Pont et des Bouchers depuis que des travaux de voirie sont en cours place d'Armes.

Un marche-pied de la motrice a été forcé et il y a aussi quelques petits dégâts.

VERS L' AVENIR 4/4/1924

TU N' AS RIEN A DIRE !

Monsieur Félix Hance, percepteur des Marchés, avait reçu la consigne de ne plus laisser passer le bétail sitôt le tram arrivé.

Précisément, au moment où le tram arrivait, un marchand de bestiaux de Dave, Mr Jules Halloy voulut passer avec du bétail. On lui intima l'ordre de s'arrêter, à quoi il répondit au représentant de l'ordre: "Tu n'as rien à dire, je t'emmm...."

Procès-verbal lui a été dressé.

SAINTE-SERVAIS

On m'a raconté que, dernièrement, avait eu lieu une réunion des bourgeois des communes intéressées dans la question du vicinal Namur-Perwez et que, comme toujours, un seul bourgeois avait négligé de se rendre à l'invitation.

Je parierais beaucoup que l'abstentionniste était le maire de Sainte-Servais, car je me souviens que, depuis que cette proposition est à l'étude (et il y a nombre d'années), notre maire s'en est toujours montré adversaire acharné. Pourquoi?

Il a peut-être ses raisons et quand il a dit non, tous les coups de cornes de toutes les « gâtes » de la terre, fussent-elles d'or, ne le feront pas changer d'avis (à moins, pourtant, qu'un nombre assez imposant de signatures). Il n'est cependant pas seul au Conseil communal, et si la majorité se prononçait pour le tram! C'est une question à soulever par nos amis.

En tout cas, moi qui depuis longtemps observe le développement de la commune du haut de mon repaire d'Hastedon, je ne suis pas du tout de son avis. Notre maire prétexte, paraît-il, qu'un tram ferait un tort sensible au commerce de Sainte-Servais, au profit de Namur. Quelle erreur!

Il est évident, en effet, qu'un tram à vapeur ne pourrait, à cause de la courbe de la place Sainte-Croix, arriver jusque sur la place de la Station, à Namur, d'ailleurs déjà trop encombrée. Il faudrait donc, pour le vicinal, un terminus quelque part à Sainte-Servais, mettons

place Chapelle ou place de la Station, où descendraient les producteurs de la campagne, qui seraient aussi heureux de laisser leurs produits chez nous que de les transporter en ville et, par le fait même, de s'y approvisionner, si nous avions quelques beaux magasins, bien assortis, ce qui ne tarderait pas, je vous l'assure. Ensuite, cela ne pourrait-il pas aussi nous amener un marché? D'où, amélioration de notre commerce local. Qui sait? Tout peut se voir en nos temps actuels.

En second lieu, quel inconvénient y aurait-il, pour faire arriver le tram à Sainte-Marc, de le faire passer par le cimetière de Sainte-Servais, si fréquenté, même des gens de la ville, et par ce coin magnifique du fond de Bricniot, qui serait beaucoup mieux apprécié, s'il y avait un moyen de locomotion régulier pour en faciliter l'accès.

Vrai, je ne vois pas d'objections à la création de cette ligne, qui rendrait tant de service à nos populations rurales. Ce n'est pas l'emprise de la voie sur la chaussée, car si l'on a autorisé l'installation d'un chemin de fer à grande section, pour une société particulière, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas le faire pour une entreprise d'intérêt général.

Qui vivra, verra! Et j'ai peut-être des conceptions un peu trop téméraires, mais je voudrais tant voir notre chère commune plus belle et plus prospère, que je vote des quatre pattes pour le tram et pour l'amélioration du commerce à Sainte-Servais.

Li nôte d'ôr d'Hastedon.

VERS L'AVENIR 5/4//1924

BIEVRE LE VICINAL

Jadis, on devait construire une gare assez importante où eussent abouti les trams vicinaux vers Wellin, Rochefort et la Semois.

Pour des raisons mal définies, Graide et Gedinne furent choisies.

comme terminus des vicinaux et Bièvre n'eut pas sa gare. On y installa un vieux wagon mélancolique qui servit longtemps d'asile aux chemineaux. Et voilà que maintenant on prétend, sous prétexte d'économies, supprimer notre point d'arrêt.

Notre vaillant député, Mr Housiaux, a protesté à la Chambre, faisant valoir que la préposée à la distribution des billets est une veuve de piocheur tué en service, mère de cinq enfants.

Espérons que la décision sera rapportée et que notre vieux wagon reprendra quatre fois par jour son animation.

VERS L'AVENIR 7/4/1924

UNE AUTO TAMPONNÉE PAR LE TRAM

Vendredi, à 11 heures 1/2, Mr Jean-Baptiste Depasse, négociant à Châtelineau, venait en auto de la rue du Bailly vers la rue de l'Ange lorsque le tram de Profondeville qui arrivait en sens inverse tamponna sa voiture.

L'automobiliste déclare avoir corné et n'avoir pas entendu le signal du tram.

L'auto a eu son garde boue et sa roue arrière gauche démolis.

VERS L'AVENIR 14/4/1924

UNE COLLECTIONNEUSE

Vendredi, à 6 heures 20 du soir, rue de l'Ange, la nommée Maria Gaspard, de Flawinne, se trouvait dans un tram allant vers Jambes en complet état d'ivresse. Arrêtée par l'agent Warnon, elle fut conduite au poste où elle outragea l'autorité.

Cinq procès-verbaux lui ont été dressés.

VERS L'AVENIR 26/4/1924

LA LIGNE VICINALE SORBE-CINEY

On va enfin y mettre la dernière main.

On sait que quelques travaux importants restent à effectuer entre Emptinal et Lienne-lez-Ciney.

Le 8 mai, aura lieu l'adjudication du passage inférieur biais à

tablier métallique au dessus de la ligne du chemin de fer vicinal entre les stations de Ciney et d'Emptinne.

VERS L'AVENIR 5/5/1924

<p>Nos tramways</p> <p>On nous écrit :</p> <p>La société des tramways « La Mosane » ne songe-t-elle pas à mettre en valeur les beautés des sites qui se trouvent en aval de Namur.</p> <p>On a doté de nombreux et confortables tramways les lignes de Namur-Profondeville, Namur-Citadelle, etc., et cela à la satisfaction générale.</p> <p>Mais la ligne de Namur-Andenne est fort mal desservie; les trams y sont rares et les voitures des vicinaux à vapeur peu agréables. Il y a, cependant, sur cette ligne, des ressources nombreuses.</p> <p>On trouve sur le parcours Namur-Andenne, de beaux coins pittoresques: Erpent-Val, avec sa belle promenade vers Erpent-Village, les hauteurs de Bosimé, l'ancienne ferme, le joli hameau de Lèves avec le panorama de la route de Loyers, son église, ses roches et les sous-bois: Brumagne, la drève si remarqua-</p>	<p>ble formant l'entrée du village, le château; en face, les beaux rochers de Marche-les-Dames. La route encaissée aboutissant à la Pologne ou à Loyers; Mosanville, ses nombreuses villas et son hôtel confortable. Plus loin, Namèche avec ses rochers si imposants; Sclayn, gentil petit village, le pensionnat; La Villette, Anton et Andenne, petite cité connue du monde entier par les atrocités des Teutons.</p> <p>Vraiment, ne trouverait-on pas, sur cette ligne, à intéresser les touristes qui visitent la vallée de la Meuse?</p> <p>De plus, de tous ces endroits, viendraient à Namur de nombreux visiteurs, que la pénurie de trams (trois par jour) empêche de venir plus souvent.</p> <p>En tout cas, si l'exploitation électrique offre, pour le moment, des difficultés insurmontables, la société ne voudrait-elle pas multiplier les trams à vapeur et rendre à cette ligne le nombre de trams qui y circulaient avant la guerre? »</p>
---	--

VERS L'AVENIR 22/5/1924

LE VICINAL ANDENNE-CINEY AVANCE

L'adjudication pour le passage inférieur biais à tablier métallique au dessus du chemin de fer vicinal de Andenne à Ciney, entre les stations de Ciney et Emptinne, a donné les résultats suivants:

O. Lecharlier à Liège: 124.563 frs 12.

J. Jacques à Courrière: 170.134 frs 28.

LA LIGNE NAMUR-PROFONDEVILLE

Avant Pâques, deux trams partaient de Profondeville et Wépion pour arriver à la Gare de Namur vers 8 heures, à quelque intervalle l'un de l'autre.

Actuellement, un seul tram arrive de Profondeville à l'heure susdite. Le résultat est que ce tram est archicomble et que bon nombre de personnes de La Plante doivent chaque matin renoncer à se servir du tram.

Chaque matin, on peut voir des grappes humaines s'accrocher sur les marche-pieds. On en voit même sur les buttoirs.

Si deux trams étaient déjà nécessaires pendant la période d'hiver, que doit-on dire maintenant pour la saison d'été où le mouvement des touristes s'ajoute encore au mouvement habituel ?

Il serait souhaitable que la société des Vicinaux rétablisse l'ancien système. Ce serait dans l'intérêt des usagers mais aussi de la Société !

VERS L'AVENIR 26/5/1924

NOS TRAMWAYS

On nous écrit de Malonne-Malpas:

" Voyageurs, voulez-vous vous exercer à la patience, belle vertu appelée la force des faibles ?

Prenez le tram à vapeur qui doit quitter Namur à 6 heures 40.

A l'heure dite, le tram fera des manoeuvres et, pour attacher deux voitures, vous fera attendre cinq minutes.

Au dépôt de la Gueule du Loup, il faudra détacher ces deux voitures. Cinq minutes sont nécessaires.

A Malonne-Port, nouvelle manoeuvre, on détache une voiture (cinq minutes d'arrêt) et les voyageurs, très nombreux, devront trouver place en se servant les uns contre les autres, comme des harengs dans une caque.

Et puis, que se passera-t-il aux autres arrêts ? Je l'ignore, mais il y a lieu de croire que le même manège se reproduira.

Les trams à vapeur de la ligne Namur-St-Gérard sont régulièrement en retard de 5, 10 ou 15 minutes.

Remède à employer: s'armer de patience et faire des vœux pour que la "Mosane" entende les récriminations des voyageurs.

On nous assure que les lignes Namur-Profondeville, Namur-Forville et Namur-Spy, de la Mosane, sont servies à souhait. Nous envions leur sort!"

VERS L'AVENIR 23/6/1924

VOL DANS LE TRAM DE WÉPION

Madame Emile Attout-Van Cutsem étant sur le tram venant de Profondeville vers 5 heures, a été délestée de son porte-monnaie qui se trouvait dans sa sacoche. Le vol se monte à 100 francs.

VERS L'AVENIR 1/7/1924

INCIDENT DANS LE TRAM DE WÉPION

Dimanche soir, vers 21 heures, Mr Jules M., pâtissier, rue de l'Ange, a sauté sur le tram de Wépion, au moment où il arrêtait au Pont de Jambes.

Il avait, disait-il, une affaire à régler avec le contrôleur Alphonse Goffin. Mr M. prétendait que le contrôleur aurait dû arrêter pour lui permettre de rejoindre son enfant âgé de 8 ans qui était monté dans le tram à Wépion. Le contrôleur, par contre, soutient qu'il avait fait l'arrêt le temps réglementaire.

Il y eut échange de gros mots et tout se termina par un procès-verbal. Mr M. est inculpé d'avoir outragé le contrôleur dans l'exercice de ses fonctions. En revanche, celui-ci a giflé Mr M.

Ce sont là des arguments frappants !

VERS L'AVENIR 2/7/1924

AVIS AU PUBLIC

Ligne Namur-Wépion-Profondeville:

A partir du 1er juillet, les trams quittant la gare de Namur à l'heure 30 et l'heure 50 iront au Pôle-Nord dans la matinée.

A partir de 14 heures 30, ils seront poussés jusque Fooz-Wépion.

Ligne Faubourg Saint-Nicolas-Milieu du Monde:

Les départs du Milieu du Monde sont fixés à 7 h.18, 8 h.38, 9 h.38, 11h.38, 12 h.38, 13 h.38, 14 h.38, 16 h.38 et 18 h.38.

Les départs du Faubourg Saint-Nicolas vers le Milieu du Monde ont lieu à 8 h.08, 9 h.08, 11 h.08, 12 h.08, 13 h.08, 14 h.08, 16 h.08 et 18 h.08.

Un départ de Salzennes-Eglise a lieu à 7 h.08 vers le Milieu du Monde.

VERS L'AVENIR 7/7/1924

Dimanche, il y a eu beaucoup de monde en ville. C'était le premier dimanche de la foire.

Pendant tout l'après-midi, on a vu un va-et-vient continu dans nos artères et le mouvement fut intense jusque bien tard dans la soirée.

Un service spécial de tramways a été assuré dans différentes directions.

VERS L'AVENIR 2/8/1924

TRAM CONTRE AUTO

Vendredi à 3 heures 40, rue du Pont, une automobile appartenant à Mr Félix Dubois, de Gand, est entrée en collision avec le tram de Wépion.

Toute la partie avant de l'auto a été écrasée et on se demande comment il n'y a pas eu d'accident de personnes.

VERS L'AVENIR 4/8/1924

HANRET ACCIDENT

Le tram vicinal Andenne-Eghezée stationnait aux Quatre Bras à Hanret.

Un cycliste de cette localité, Alexandre Gerlache, 35 ans, se disposait à passer devant le tram pour poursuivre sa route, quand surgit l'auto d'un commerçant d'Eghezée qu'il ne put éviter. Projeté par le choc à plusieurs mètres de distance, il fut relevé inanimé.

Son état est désespéré.

VERS L'AVENIR 6/8/1924

LE VICINAL NAMUR-PERWEZ

Depuis plus de vingt-cinq ans on se bat pour obtenir un tram Namur-Perwez qui desservirait les localités de Saint-Marc, Emynes, Warisoulx, Dhuy, Upigny, etc.

La Société a repris le projet et le service voyer s'en occupe.

En attendant sa réalisation, il est question d'établir un service d'autobus dans la région précitée.

VERS L'AVENIR 14/8/1924

ALLE S/ SEMOIS LE TRAM VICINAL TAMPONNE UNE AUTO

Une auto sortait d'un garage à Alle-sur-Semois au moment où survint le tram vicinal de Gedinne qui la tamponna.

Mr Husson, son propriétaire, qui se trouvait sur le marchepied eut la jambe brisée à deux places, le pied broyé et le ventre ouvert.

Il décéda lors de son arrivée à l'hôpital de Dinant.

VERS L'AVENIR 16/8/1924

UN TRAM DEFONCE UNE AUTO

Rue de Marchovelette, à midi, un tram attendait le signal de départ vers La Plante.

Sur le signe d'un contrôleur, le wattman recula quelque peu pour dégager le croisement.

Une auto survin à ce moment et heurta l'arrière de la remorque. L'avant de l'auto a été gravement endommagé par la balladeuse.

L'automobiliste, Mr Georges Guillon, de Bruxelles, a porté plainte.

VERS L'AVENIR 29/8/1924

UN POTEAU BRISE

Un attelage conduit par Mr Georges M. de la rue Henri Blès, arrivait au coin de cette rue et de la place Wiertz.

En reculant, il alla briser net un poteau indicateur de la S.N.C.V.

EN DESCENDANT DU TRAM

Madame B., bouchère rue de la Halle, descendant du tram en sens inverse de la marche, a été projetée sur le pavé.

Elle fut soignée par le docteur Falmagne et se plaint de douleurs internes.

VERS L'AVENIR 6/9/1924

AUX TRAMS

A l'occasion de l'ascension du célèbre ballon Belgica qui aura lieu sur la plaine Saint-Nicolas le dimanche 7 courant à 15 heures, des trams circuleront toutes les dix minutes entre Salzinnes et le Faubourg-Saint-Nicolas à partir de 13 heures 45.

Les trams de la ligne de Belgrade seront dédoublés et un de ceux-ci continuera jusqu'au faubourg Saint-Nicolas. Premier départ de Belgrade à 14 heures.

Des trams spéciaux quitteront Namur pour Profondeville, Lesves, Onoz et Forville, à 23 heures 30.

VERS L'AVENIR 8/9/1924
TRAM A VAPEUR CONTRE AUTO

L'auto de Mr Demortier, boucher à Wavre, qui stationnait rue Courtenay, à proximité de la voie du tram, a été tamponnée par un tram à vapeur chargé de bétail.

Un wagon sorti des rails est venu heurter l'auto qui se trouvait à un mètre environ de la ligne du tram.

L'auto a été fort endommagée.

VERS L'AVENIR 13/9/1924
TRAM CONTRE AUTO

Monsieur Lucien D., marchand de bières, roulait rue Courtenay vers la rue Saint-Nicolas, lorsqu'il fut surpris par un tram précédant une autre auto. M. D. s'arrêta pour laisser passer, mais le tram en passant tamponna la voiture en plein flanc gauche, démantibulant celle-ci.

Le wattman, René D., domicilié rue Godefroid, déclare avoir freiné à temps et avoir pu arrêter sa motrice sur 2 m.50 ou 3 m. Il se plaint également de ce que sa motrice a subi des avaries par suite de ce choc.

Tous deux prétendent avoir fait fonctionner leurs signaux.

VERS L'AVENIR 20/9/1924
COLLISIONS DE TRAM

Vendredi, vers 5 heures 30, place Louise-Marie, une camionnette de la brasserie Tordeur a pris en écharpe un tram.

Le camion a eu tout le côté droit endommagé.

Le conducteur prétend avoir voulu éviter un cycliste et avoir été ébloui par le soleil.

Rue de l'Ange, en face du n° 99, un tram conduit par Mr Ch. Lemille est entré en collision avec l'auto de Mr Ad. Renson de Latines.

Chacun prétend avoir droit. Le police débrouillera.

VERS L'AVENIR 26/9/1924
LA DILIGENCE CINEY-DINANT

Contrairement à ce que l'on avait d'abord annoncé, il paraît que le service de la diligence Ciney-Dinant ne sera pas supprimé.

Le service par char à bancs continuera pour voyageurs et marchandises.

C'est ce que nous écrit Mr Joseph Lamor, de Ciney, propriétaire du char à bancs en question.

VERS L'AVENIR 6/10/1924
CHAMPION EN MONTANT SUR LE TRAM

Dimanche, au moment de monter sur le tram Forville-Namur qui passe vers 3 heures au Chemin du Fort de Marchovelette, la servante de Mr Godart, de Cognelée, perdit l'équilibre et roula sous les roues qui lui broyèrent un pied.

La pauvre femme a été soignée d'urgence chez le docteur Gillard puis de là conduite à l'hôpital civil où elle a subi l'amputation de la jambe droite.

Son état était ce lundi satisfaisant.

VERS L'AVENIR 7/10/1924
LE VICINAL ANDENNE-CINEY

Depuis le 1er octobre, un tram arrive journellement jusqu'Emptinne au lieu-dit "Belle Maison" et repart vers 10 heures 1/2.

Le service des voyageurs et des marchandises est assuré sur tout le parcours.

VERS L'AVENIR 10/10/1924
LE VICINAL DINANT-FLORENNES

La participation de la Province dans la constitution du capital nécessaire à l'exploitation du chemin de fer vicinal de Dinant-Florennes est de 506.000 francs.

VERS L'AVENIR 11/10/1924

MALONNE COLLISION

Le nommé Albert Dewarte, camionneur à l'Union Coopérative, descendait avec un camion la côte d'Insepré à Malonne, quand son attelage a été tamponné par un tram vicinal venant de Saint-Gérard.

Un cheval é été tué net et l'autre devra être abattu. Dewarte est sain et sauf.

VERS L'AVENIR 25/10/1924

TRAM CONTRE AUTO

Une voiture conduite par Mr Léon Dooms, négociant, à St-Gilles, s'engageait dans le boulevard Mélot, venant de la place de la Gare et longeant le trottoir de droite.

Au même moment surint en sens contraire un tram conduit par le wattman Emile Mottard, dont l'automobiliste ne se méfia pas, ce tram qui roulait sur une des deux voies, tenant le milieu de la chaussée.

Mais, à hauteur de la Poste, la double voie devient unique et quand le tram arriva à cet endroit, l'auto s'y trouvait également. Mr Dooms cala ses freins, mais une collision terrible se produisit.

L'auto, qui fut traînée sur une longueur de 7 à 8 mètres, est complètement démantibulée. Mr Dooms n'a pas été blessé.

VERS L'AVENIR 1/12/1924

ANDENNE UNE FEMME ECRASEE PAR LE TRAM

Samedi, à 3 heures 20 après-midi, Madame Gilmant, Vve Camus (67 ans) de Anton (Andenne) était allée chercher du lait lorsque, en voulant se garer d'une auto venant d'Andenne, elle fut surprise par le tram de marchandises Jambes-Andenne et déchiquetée.

VERS L'AVENIR 12/12/1924

LE VICINAL OHEY-HAVELANGE

On nous écrit:

" Ne voudriez-vous pas dans votre journal attirer l'attention de la Direction des Chemins de Fer Vicinaux sur le tronçon de vicinal promis qui doit relier Ohey à Havelange ?

La plupart des emprises étaient réglées en 1914 et tout semblait décidé quand la guerre est survenue.

En 1919, nouvel espoir, nouvelle visite de l'administration qui promet d'exécuter les travaux dès que le réseau détruit serait rétabli.

Depuis lors plus rien. Nous attendons toujours et ne voyons rien venir. Or, cette petite ligne d'une quinzaine de kilomètres serait d'une grande utilité et d'un grand rapport.

On transporte journellement dans la région par camions-autos faute de vicinal entre 100.000 et 150.000 tonnes de terre plastique. Quel profit pour la Société que ce trafic intense ! Quelle épargne pour l'Etat et les communes qui n'auraient plus à entretenir à gros frais les routes détruites par ces continuels camionnages !

En plus de ces transports de terre plastique, on pourrait encore ajouter ceux des bois de nos magnifiques forêts, ainsi que ceux des betteraves à la fin de l'automne.

Il y a beaucoup de lignes vicinales qui, sur le rapport de l'exploitation, pourraient rivaliser avec ce petit tronçon du Haut Condroz.

Je compte sur votre obligeance pour attirer l'attention de Qui de Droit sur cette situation vraisemblablement ignorée."

VERS L'AVENIR 23/12/1924

CAVERNE DE VOLEURS

Un promeneur eut son attention attirée par les allures suspectes d'un individu pénétrant dans le tunnel du tram de la Citadelle situé à proximité du charbonnage de la Plante.

La police alerté y découvrit une quantité d'objets provenant de plusieurs vols.

L'auteur de ces vols est un nommé Oscar Martin, demeurant à Jambes, Montagne Sainte-Barbe, 21.

Monsieur le Commissaire Graindorge, chargé de l'enquête, possède des indices sérieux qui permettront d'arrêter le fuyard qui doit avoir des complices.
